



# CONTRAT CULTURE

12<sup>e</sup>

ARRONDISSEMENT

2018-2020

Mai 2018



# ÉDITOS

Depuis quatre ans, nous multiplions les initiatives pour faire de Paris une capitale culturelle dynamique et innovante. Quatre grands chantiers parisiens ont ainsi été ouverts : rénover et donner à voir le patrimoine exceptionnel de notre ville, soutenir la création et les artistes, faire une place à l'art dans l'espace public et réinventer l'éducation artistique et culturelle. Cette feuille de route nécessite bien sûr des convictions, un engagement résolu et des ressources à hauteur de l'ambition revendiquée.

Mais une politique culturelle ne se décrète pas. Elle prend corps lorsque nous parvenons à nous projeter collectivement sur un territoire, en respectant son identité, son histoire et le tissu d'acteurs qui le fait vivre. C'est là l'enjeu de ce nouvel outil, de ces contrats culture d'arrondissement qui nous réunissent pour donner vie à des projets culturels pensés avec et pour les habitants et les acteurs de chaque arrondissement.

Ainsi, à partir des particularités de chaque territoire, avec ceux qui y vivent et y agissent, mairie, équipements culturels de la Ville ou de l'État, associations, structures éducatives ou sociales, nous avons recensé les aspirations et organisé la coopération pour renforcer les dispositifs existants et donner naissance à de nouveaux projets, à l'échelle de nos quartiers.

Penser la culture dans la diversité de ses acteurs, formes et territoires, c'est aussi s'ouvrir à l'ensemble des réseaux locaux et construire des partenariats qui ne vont pas de soi, notamment en organisant le dialogue entre structures du champ social et du champ culturel, des voisins qui s'ignorent encore trop souvent. Ces nouvelles rencontres, c'est l'assurance d'ancrer les arts et la culture dans nos quotidiens et de conforter les lieux de culture comme ferments de la transmission collective et de l'émancipation individuelle.

Plus que jamais, inspirons-nous de cette invitation engagée d'Édouard Glissant : « agis dans ton lieu, pense avec le monde ». Dans la ville-monde qu'est Paris, cet encouragement résonne d'autant plus fort que nous savons pouvoir puiser dans la vitalité et la diversité de nos quartiers pour dessiner ensemble des futurs désirables.

---

**BRUNO JULLIARD**

*Premier Adjoint à la Maire de Paris*

Nous nous réjouissons que le 12<sup>e</sup> fasse partie des quatre arrondissements d'expérimentation d'un contrat culture d'arrondissement.

Nous sommes en effet convaincus qu'il est important de travailler en proximité, en partant des caractéristiques et atouts de notre territoire.

Le 12<sup>e</sup> présente une richesse culturelle remarquable, singulière et variée au cœur de tous les quartiers, mais également dans le Bois de Vincennes, tandis qu'une nouvelle dynamique émerge sur les quais avec la reconquête de la Seine. De nombreux acteurs culturels résident et créent sur notre territoire. Nous avons la chance de voir se côtoyer à la fois des structures nationales prestigieuses, des lieux de création actifs, des associations culturelles inventives et des festivals éclectiques. Dans toutes les disciplines, l'art et la culture irriguent le 12<sup>e</sup>.

En lien avec les acteurs culturels de l'arrondissement, nous avons formalisé nos priorités autour d'objectifs communs. De l'éducation artistique et culturelle au soutien à la création, nous avons défini ce que nous souhaitons porter ensemble. Ces priorités reprennent ce qui a été mis en place depuis 2014 : le nouveau Pass culture 12, l'évolution du festival 12x12, le Culture 12, la Commission culture de proximité, la culture à l'école, l'ouverture plus large de nos équipements (conservatoire, bibliothèque), etc.

Ce contrat est une belle preuve de la priorité donnée à la culture dans notre action. Plus que jamais nous souhaitons promouvoir la culture comme vecteur de lien et d'épanouissement.

Nous souhaitons longue vie à ce contrat qui n'est qu'une étape pour continuer à animer ce réseau et valoriser la richesse culturelle de notre territoire.

---

**CATHERINE BARATTI-ELBAZ**

*Maire du 12<sup>e</sup> arrondissement*

**JEAN-LUC ROMERO-MICHEL**

*Adjoint à la maire chargé de la culture et du tourisme*

---

# SOMMAIRE

<b>PORTRAIT DU 12<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT</b>	<b>5</b>
Indicateurs sociologiques	5
Panorama culturel 2018	6
Chiffres clés des financements municipaux de la culture	9
Cartographie culturelle	10
<b>OBJECTIFS DE LA MUNICIPALITÉ ET ACTIONS ENGAGÉES</b>	<b>12</b>
Priorités culturelles de la Ville de Paris pour la mandature 2014-2020	12
Priorités culturelles de la Mairie du 12 <sup>e</sup> pour la mandature 2014-2020	16
<b>FICHES ACTIONS</b>	<b>18</b>
Méthodologie	18
Fiche 1 : Valoriser et développer le festival 12X12	20
Fiche 2 : Initier une synergie entre les acteurs des métiers de l'artisanat	21
Fiche 3 : Animer un réseau d'acteurs de la nuit à travers un comité nuit du 12 <sup>e</sup>	22
Fiche 4 : Soutenir la danse en faisant du CDCN Atelier de Paris – Carolyn Carlson le point d'ancrage de cette discipline	23
Fiche 5 : Mettre en œuvre la réforme au sein du conservatoire du 12 <sup>e</sup>	24
Fiche 6 : Encourager la lecture publique dans l'arrondissement	25
Fiche 7 : Accompagner l'arrivée de la Sorbonne nouvelle dans le paysage culturel du 12 <sup>e</sup>	26
Fiche 8 : Accentuer la synergie entre les acteurs culturels et scolaires et développer des projets culturels pour et avec les établissements scolaires	27
Fiche 9 : Développer l'art dans l'espace public	28
Fiche 10 : Valoriser le patrimoine culturel en restaurant les couvertures des coupes et des terrasses de l'Eglise Saint-Esprit et le grand orgue de Saint-Eloi	29
Fiche 11 : Déployer un Pass culture visiteurs dans le 12 <sup>e</sup> arrondissement	30
<b>ANNEXES</b>	<b>31</b>
Les acteurs au service de la culture au sein de la Ville de Paris	31
Les relations entre la mairie centrale et les mairies d'arrondissement sur les dossiers culture	32
Les acronymes de la Ville de Paris	33
Les acteurs culturels identifiés dans l'arrondissement par secteur culturel	34

# PORTRAIT DU 12<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

**145.249**  
**HABITANTS**

au 1<sup>er</sup> janvier 2014, soit



**6,5%**

de la population  
parisienne  
d'une moyenne  
d'âge de 40,3 ans

répartie sur

**7,5%**

de la superficie  
de la capitale  
(hors Bois de  
Vincennes)

et dont :

**53%**

sont des  
femmes



et

**18%** de la  
population  
a moins  
de 20 ans



et **20%**  
plus de 60 ans

## INDICATEURS SOCIOLOGIQUES

Le 12<sup>e</sup> arrondissement compte 145.249 habitants (2014), représentant ainsi 6,5% de la population parisienne, pour près de 7,5 % de la surface de la Ville (637 hectares), sans compter le Bois de Vincennes.

**Ancien arrondissement « populaire », de par son passé industriel et commerçant, le 12<sup>e</sup> est aujourd'hui beaucoup plus « mixte ».** Des dynamiques de gentrification ont transformé nombre d'espaces le long de la rue du Faubourg Saint-Antoine (entre Bastille et Nation), du boulevard Diderot et de la Place Félix Eboué, qui abritent actuellement une forte majorité d'actifs relativement aisés et davantage diplômés.

Ce sont 43% des actifs du 12<sup>e</sup> qui exercent aujourd'hui une fonction de cadre ou une profession intellectuelle supérieure. Le nombre de cadres augmente plus rapidement dans l'arrondissement que sur Paris, en progressant de plus de 36% entre 1999 et 2009.

Pour autant, aucun quartier n'affiche de revenus extrêmement élevés, et les disparités sont globalement moins prononcées dans l'arrondissement qu'au niveau parisien. Ainsi, le revenu mensuel moyen s'établit à 2650€ tandis que le revenu médian partage la population en deux parts égales à 2220€.

Le 12<sup>e</sup> arrondissement compte de nombreux jeunes actifs (entre 20 et 39 ans), qui représentent plus d'un tiers de la population (35,5%), mais aussi un nombre plus important de personnes âgées (65 ans et plus) que de jeunes (moins de 20 ans). En effet, plus d'un habitant sur cinq a plus de 60 ans tandis que les moins de 20 ans représentent 18% de la population (19,5% à Paris).

De plus, 52% des ménages sont des personnes vivant seules et les familles ont tendance à être moins nombreuses qu'au niveau parisien : 51% n'ont qu'un seul enfant, et seulement 14% ont trois enfants ou plus (17,5% à Paris).

La population sans-abri du 12<sup>e</sup> se concentre principalement le long de l'avenue Daumesnil, autour des squares Trouseau et Hector Malot, en quai de Seine (de Quai de la Gare au Parc de Bercy) et dans l'Ouest du Bois de Vincennes. Huit foyers d'hébergement pour personnes en grande difficulté sont localisés dans l'arrondissement et l'une des trois Permanences Sociales d'Accueil (PSA) de Paris se situe à proximité de Bastille.

### Quelques statistiques :

👉 La moyenne d'âge dans le 12<sup>e</sup> est de 40,3 ans (39,9 pour Paris)

👉 Comme à Paris, 53% des habitants sont des femmes

👉 16% de la population est immigrée, moins que partout ailleurs dans la Ville (20% à Paris)

👉 53% de la population a un diplôme supérieur ou égal à Bac+2 (54% sur Paris)

👉 21,5% des ménages ont des enfants, contre 22,5% dans tout Paris

👉 La part de personnes handicapées, de 2,7% pour les mineurs et de 4,5% pour les adultes, est supérieure à celle de Paris. De plus, 4% des demandeurs d'emploi sont des personnes en situation de handicap dans le 12<sup>e</sup> contre 3,4% dans Paris.

Source : Portrait social de la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé de la Ville de Paris

# PANORAMA CULTUREL 2018

Le 12<sup>e</sup> arrondissement parisien se distingue par une offre culturelle riche et multidisciplinaire présentant une grande diversité d'équipements publics et de structures privées actives sur le territoire. La marque de fabrique du 12<sup>e</sup> réside dans sa géographie qui permet une diversité de l'offre culturelle dans la ville, le Bois de Vincennes et sur la Seine.

Les lieux de création sont répartis dans la majeure partie de l'arrondissement et offrent des possibilités pour de nombreuses disciplines artistiques.

**L'offre en théâtre est particulièrement riche avec la présence de onze salles de spectacle :** Théâtre Astral, Théâtre de l'Aquarium, Théâtre de la Camillienne, Théâtre Douze, Théâtre de l'Épée de Bois, Théâtre Laboratoire-Elizabeth Czerczuk, La Ferronnerie, Théâtre de l'Opprimé, Théâtre du Soleil, Théâtre de la Tempête et Théâtre Traversière. En outre, l'Espace Reuilly, salle d'une capacité d'accueil de 800 personnes et modulable, permet d'accueillir de nombreux séminaires et représentations. Le site de la Cartoucherie concentre une partie significative de l'offre théâtrale. Ce site accueille notamment le Théâtre de la Tempête, Théâtre du Soleil, Théâtre de l'Épée de Bois et Théâtre de l'Aquarium qui sont soutenus par le Ministère de la Culture, mais aussi via des aides en équipement qui leur sont annuellement accordées par la Ville. Des acteurs sont présents sur d'autres territoires tel que le quartier Porte de Vincennes qui accueille la compagnie Progéniture, organisatrice du festival d'arts de la rue Coulée douce chaque année, les Maréchaux avec le Théâtre Douze au sein du Centre Paris Anim' Maurice Ravel et à Nation, le Théâtre Laboratoire – Elizabeth Czerczuk. En partenariat avec ces nombreux lieux de spectacle vivant, le 12<sup>e</sup> compte plusieurs festivals de théâtre tout au long de l'année, comme le festival *Migractions* au Théâtre de l'Opprimé ou *Tous en scène(s)* au Théâtre de l'Aquarium par exemple.

**La danse est représentée par un lieu de premier plan** situé dans le bois de Vincennes, avec le Centre de Développement Chorégraphique (CDC) Atelier de Paris Carolyn Carlson. De renommée internationale, il couvre l'ensemble du champ chorégraphique : la création, la formation professionnelle, la diffusion et l'éducation artistique et culturelle. Fortement soutenu par la municipalité, l'atelier est également porteur du festival annuel *June Events* qui se décline dans l'arrondissement avec les hors les murs. Résolument inscrit sur le territoire, il participe au festival 12X12 et a développé un partenariat avec le Centre Paris Anim' Montgallet. L'école de danse de l'Opéra national de Paris est un lieu prestigieux de formation des ballets. Par ailleurs, le festival annuel Entrez dans la danse organisé par l'association Mouvance d'art contribue au rayonnement de la danse dans le 12<sup>e</sup>.

**L'offre musicale est variée** et compte un acteur majeur de la création musicale avec l'Opéra Bastille, établissement public national placé sous tutelle du ministère de la Culture. Ce lieu, où travaillent près de 1200 personnes, est à la fois un lieu de création artistique (décors, ballets...), de répétition, de formation et de représentation. Par ailleurs, de nombreux lieux de diffusion musicale sont implantés sur les Berges de Seine et à proximité (AccorHotels Arena, Concrete, Supersonic, Le Pop-Up du Label, Café de la Presse, Barrio Latino, China Club). Le Bois de Vincennes est un lieu phare de l'arrondissement et permet la tenue de nombreux festivals de premier plan (Peacock Society, We love Green, Paris Jazz Festival, Classique au Vert, Pestacles).

**Les arts du cirque sont également fortement représentés dans l'arrondissement.** Sur le site de la Pelouse de Reuilly, la Ville de Paris soutient particulièrement la coopérative De rue De cirque (2R2C) qui organise notamment le festival *Village de Cirque*. Le Cirque Phénix, le Cirque Pinder et le Cirque Arlette Gruss s'installent régulièrement sur ce secteur de l'arrondissement. De plus, le circassien Johann Le Guillerme est en résidence de recherche au Jardin d'Agronomie Tropicale, depuis 2011, en partenariat avec la Mairie de Paris.



---

**Les arts visuels sont aussi présents à travers différents lieux.** Le 100ecs, l'établissement culturel et solidaire, propose des ateliers ouverts à tous les artistes, et des espaces de travail adaptés pour toutes les formes d'expressions artistiques : arts plastiques, photo et vidéo, multimédia, couture, arts vivants. Cet établissement organise en partenariat avec la Mairie du 12<sup>e</sup> le Festival 12x12, qui permet aux habitants de découvrir de nombreuses disciplines artistiques. Par ailleurs, l'offre privée en arts visuels est principalement localisée dans le quartier d'Aligre (avec les galeries Graphem et Terre d'Aligre) ou vers Bastille avec La Maison Rouge – Fondation Antoine de Galbert, proposant des expositions d'art contemporain. Une trentaine d'autres galeries sont également recensées dans l'arrondissement.

**D'autres nombreuses industries culturelles et créatives sont implantées dans le 12<sup>e</sup>.** notamment en matière d'audiovisuel. L'arrondissement dispose de trois salles de cinéma (UGC Ciné Cité Bercy, UGC Lyon Bastille, MK2 Nation). La Cinémathèque française, institution culturelle dédiée au cinéma, propose des projections, des expositions et des ateliers de découverte et de pratique au sein du Parc de Bercy. Le Groupe MK2 siège par ailleurs dans le 12<sup>e</sup>. Une école, l'ESEC, forme aux métiers du cinéma. Le Cinéma itinérant propose une programmation riche et éclectique depuis de nombreuses années dans tout l'arrondissement. Le 12<sup>e</sup> est également un des arrondissements où est autorisé le plus de tournages à Paris (198 jours de tournage en 2016.). D'ailleurs, le studio de cinéma et de photo indépendant Abel 14 accueille de nombreux tournages et événements et plusieurs studios de création de jeux-vidéo sont installés autour de Bastille. Le Welcome City Lab (Paris and Co) accompagne les entrepreneurs innovants dans les différentes thématiques touristiques et notamment les projets culturels concernant le tourisme. Enfin, trois disquaires sont présents sur le territoire.

**Les métiers de l'artisanat,** qu'ils soient dans les domaines des métiers d'arts, du design ou de la mode, **sont historiquement très implantés au sein du 12<sup>e</sup>** arrondissement. Le site renommé du Viaduc des Arts en constitue la principale vitrine en accueillant cinquante-deux artisans. Ces professionnels sont soutenus par Les Ateliers de Paris, structure d'accompagnement économique de la Ville de Paris située rue du Faubourg Saint-Antoine. Cet acteur permet aux professionnels de concrétiser leurs projets au sein d'un incubateur et sert régulièrement de galerie pour des expositions. L'arrondissement accueille également la Chambre de métiers et de l'artisanat, une école de design de la Ville de Paris (l'école Boulle) et le site Brûlon-Cîteaux, immeuble regroupant des entreprises des métiers d'art, de la décoration, du design ainsi que des sociétés du multimédia et du numérique.

**Dans le domaine de la lecture,** on peut noter la présence de plus d'une vingtaine de librairies indépendantes réparties sur tout le territoire. Depuis 2015, Les Editions Actes Sud sont présentes dans l'arrondissement, en cohabitation avec plusieurs éditeurs, tels que les éditions Sindbad, Cambourakis, Le nouvel Inculte, La Cafetière, Nouveau monde.

**L'accès à l'offre de lecture publique s'incarne principalement à travers les établissements publics de la Ville de Paris.** L'accès à la lecture est favorisé par la présence de trois bibliothèques : Saint-Eloi, Diderot et Hélène Berr, ouverte le dimanche depuis le 22 janvier 2017. Plus de 16000 inscrits empruntent près d'un million de documents par an au sein de ces trois équipements municipaux plutôt situés dans le centre de l'arrondissement. L'offre de lecture publique dans le 12<sup>e</sup> propose un Pôle accessible aux sourds et malentendants et un Pôle de langues à Saint-Eloi, un Pôle musical à Hélène Berr et une bibliothèque spéciale jeunesse, Diderot. Ces équipements contribuent particulièrement à l'offre culturelle, éducative et de loisirs de proximité en accueillant des concerts, expositions, conférences, débats, spectacles... et de nombreux ateliers ainsi qu'en participant à des festivals. En outre, la médiathèque Abdelmalek Sayad au sein du Musée national de l'Histoire de l'immigration, ouverte au public et gratuite, est la première médiathèque spécialisée dans les thématiques de l'histoire, de la mémoire et des cultures de l'immigration en France du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours. Enfin, le 12<sup>e</sup> est un arrondissement fondateur du réseau Circul'livre dont l'objectif est de promouvoir la lecture tout en étant un vecteur de lien social dans les quartiers.



---

**Le conservatoire municipal Paul Dukas est un acteur phare de l'enseignement artistique dans le 12<sup>e</sup>,** accueillant plus de 1400 élèves. Au cœur de l'arrondissement, il bénéficie d'un fort ancrage local grâce à son travail avec les écoles, les centres Paris Anim' et les partenariats menés avec les acteurs culturels et associatifs dont l'Opéra Bastille et l'hôpital Rothschild. Proposant un enseignement allant de l'initiation instrumentale pour les CPs par le biais du Parcours de Sensibilisation Musicale (PSM), aux classes diplômantes en musique, danse et art dramatique, le conservatoire dispense également un enseignement inédit tourné vers les musiques numériques (MAO, composition de musiques de film, atelier vidéo, synthèse de sons...). Le conservatoire collabore à la valorisation des projets financés par la commission culture de proximité du 12<sup>e</sup> en mettant à disposition son auditorium sur certains créneaux. Sa programmation culturelle riche propose quasi-quotidiennement des représentations d'élèves, de professeurs ou d'invités extérieurs, en danse, art dramatique ou musique, parfois hors les murs lors de festivals.

**Cet accès aux pratiques artistiques et amateurs** est aussi favorisé par l'action des six centres d'animation de l'arrondissement (Centres Paris Anim' Bercy, Montgallet-La Ferronnerie, Reuilly, Villiot-Rapée, Maurice Ravel et la Maison des ensembles). Ces structures sont réparties sur l'ensemble du 12<sup>e</sup> et proposent, en plus des ateliers pluridisciplinaires, une offre culturelle variée pour les habitants, comme le Festival des cultures urbaines. Cette offre est par ailleurs complétée par la présence de trois Ateliers des Beaux-Arts (Charenton, Baudelaire et Pommard) et de trois Paris Ateliers (Erard, Reuilly, Parc Zoologique) ainsi que par l'accompagnement de nombreuses associations culturelles de l'arrondissement.

**L'art dans l'espace public se développe dans le 12<sup>e</sup>** par le biais de plusieurs acteurs et dispositifs. Les collectifs œuvrant dans le domaine de l'art urbain comme 9e concept, Cicero et My Street Art Paris ainsi que le local inter associatif Decaen, multiplient les interventions dans l'espace public. Des projets lauréats de street-art et d'installations d'œuvres d'art sont mis en œuvre dans le cadre du budget participatif. Dans ce domaine, les relations avec les acteurs privés se développent notamment grâce à la charte 1 immeuble, 1 œuvre dont sont signataires treize grands acteurs du secteur de l'immobilier. De plus, de nombreux festivals investissent les rues comme le Festival de la Coulée douce, organisée par la compagnie Progéniture, Art en balade, les différents festivals de danse du 12<sup>e</sup> ainsi que les hors les murs. Dans le cadre du projet parisien « Réinventons nos places », des collectifs d'artistes investiront la Place de la Bastille et la Place de la Nation lors de leurs réaménagements pour interroger la place de l'art dans l'espace public.

**La rénovation et conservation du patrimoine de l'arrondissement** est significativement prise en charge par la direction des Affaires culturelles de la Ville de Paris qui met notamment en œuvre le plan de rénovation des édifices culturels sur la mandature. Les couvertures des coupoles et des terrasses de l'Eglise Saint-Esprit ainsi que l'orgue de l'Eglise Saint-Eloi seront rénovés au cours de la mandature. Par ailleurs, la présence d'autres lieux patrimoniaux comme les Colonnes du Trône, la statue de Jules Dalou, les Chais de Bercy, la halle Beauvau du marché d'Aligre, la Fondation Eugène Napoléon, les Pavillons du Jardin d'Agronomie Tropicale et la Colonne de Juillet sur la place de la Bastille complète le paysage patrimonial de cet arrondissement. Le Palais de la Porte Dorée, établissement culturel public de l'État, accueille le Musée national de l'histoire de l'immigration et l'Aquarium tropical. Enfin, les Pavillons de Bercy – Musée des Arts Forains, lieu de culture et de spectacle, abritent des milliers d'objets rares et accueillent tout type de manifestations.

**Ce diagnostic territorial de l'offre culturelle montre une offre très riche et diversifiée sur la grande majorité de l'arrondissement. Malgré cet atout, certains territoires notamment autour des boulevards des Maréchaux apparaissent moins bien dotés. En prenant en compte leurs spécificités, ils feront l'objet d'une attention particulière en termes d'affectation de ressources selon les opportunités d'implantation ou de réimplantation de services.**

# LES CHIFFRES CLES DES FINANCEMENTS MUNICIPAUX DE LA CULTURE DANS LE 12<sup>e</sup> en 2016

**5,8 M€**  
pour le fonctionnement  
des 3 bibliothèques et  
du conservatoire



**2,3 M€**  
pour le fonctionnement  
de 6 Centres Paris Anim'



**750 000€**  
de subventions versées  
au titre du soutien à la  
création artistique pour  
8 structures



**110 000€**  
de subventions pour  
l'accès aux pratiques  
artistiques et culturelles  
pour 4 structures



**160 000 €**  
pour le fonctionnement  
des Atelier Beaux-Arts



**2.8 M€**  
pour la rénovation des  
terrasses et des coupoles  
de l'église Saint-Esprit,  
  
et **20 000€** pour la  
restauration de l'orgue de  
Saint-Eloi

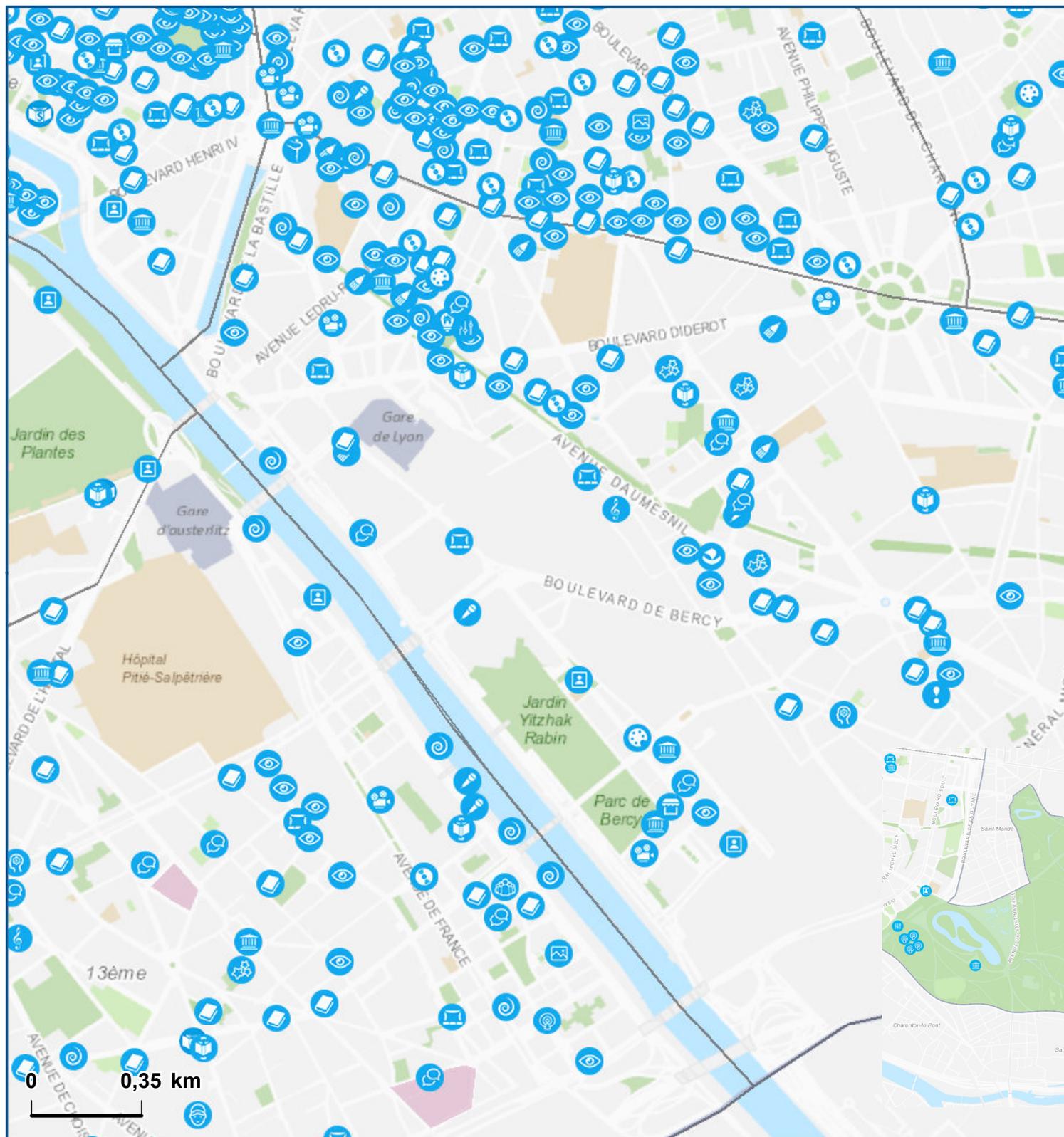


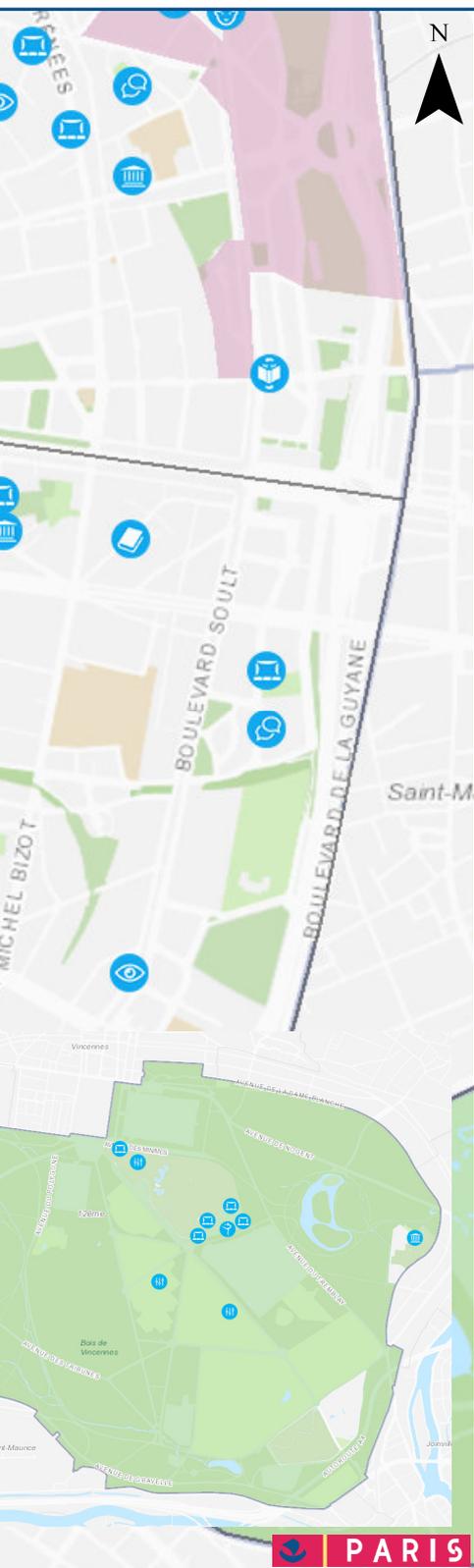
**1 € annuel par  
habitant** consacré à la  
culture par la mairie du 12<sup>e</sup>  
  
dont **80 000€** attribués  
en commission culture



**14 000€**  
de subventions versées  
au titre de l'animation  
culturelle locale

# CARTOGRAPHIE CULTURELLE





- |  |   |  |                                  |
|--|---|--|----------------------------------|
|  | Art de la rue, du cirque et de la marionnette       |  | Edifice civil et culturel        |
|  | Atelier Beaux-Arts                                  |  | Espace Jeunes                    |
|  | Atelier d'artistes                                  |  | Fabrique culturelle              |
|  | Autre commerce culturel                             |  | Festival                         |
|  | Bibliothèque de prêt                                |  | Galerie                          |
|  | Bibliothèque spécialisée                            |  | Librairie                        |
|  | Centre / Institut / Fondation / Equipement culturel |  | Lieu de nuit                     |
|  | Centre Paris anim'                                  |  | Mairie d'arrondissement          |
|  | Cinéma  |  | Métier d'Art                     |
|  | Collectif d'artistes                                |  | Musée                            |
|  | Conservatoire                                       |  | Salle de concert                 |
|  | Danse   |  | Studio de création               |
|  | Disquaire   |  | Théâtre                          |
|  | Ecole et atelier de pratique amateur                |  | Quartier prioritaire de la Ville |

**Auteur :** Mairie de Paris / DAC-Mission Territoires

**Date :** 19/04/2018

**Échelle :** 1 / 14000

# OBJECTIFS DE LA MUNICIPALITÉ ET ACTIONS ENGAGÉES

## PRIORITÉS CULTURELLES DE LA VILLE DE PARIS pour la mandature 2014-2020

### Soutenir la création et la diffusion culturelle

La Ville de Paris soutient de nombreux établissements culturels dont la mission est d'offrir aux artistes des lieux et des moyens de création, d'accueillir et d'accompagner les spectateurs dans la découverte d'œuvres, de renouveler et diversifier les publics. Elle participe ainsi au financement de plusieurs centaines de structures culturelles, à hauteur d'un peu plus de 100 millions d'euros par an. Pour soutenir toujours plus la création artistique, la collectivité a engagé ces dernières années plusieurs grandes opérations.

**L'ouverture de cinq nouveaux lieux de travail pour les artistes :** la Villa Vassilieff (15<sup>e</sup>), la Place centre culturel Hip Hop (1<sup>er</sup>), le Grand Parquet (18<sup>e</sup>) les Plateaux Sauvages (20<sup>e</sup>), un lieu de travail dédié aux cirques et aux arts de la rue (13<sup>e</sup>) qui ouvrira en 2019.

**Le développement du soutien aux équipes artistiques** avec une enveloppe d'aides directes de 800000 euros.

**La mise en place d'une nouvelle aide à la création numérique** avec la mise en place d'un fonds de soutien aux productions transmédia.

**La promotion accrue des commerces culturels** avec une aide de la Ville aux trois grands événements qui permettent aux Parisiens de découvrir leurs commerces culturels de proximité : Disquaire Day, le Pari des Libraires et Un dimanche à la Galerie.

**Le soutien à la diversité artistique.** Le soutien à la création contemporaine s'est développé pour couvrir l'ensemble des disciplines et esthétiques : des musiques actuelles avec la création du Conseil Parisien de la Musique, du Hip Hop avec l'ouverture de la Place, centre culturel Hip Hop, en passant par les arts de la rue et du cirque avec l'ouverture de la fabrique rue Watt.



## Développer l'enseignement artistique et les pratiques culturelles pour tous

En matière d'éducation artistique et de pratiques amateurs, la Ville souhaite offrir à chacun l'opportunité de se prendre de passion pour un art et de construire sa propre pratique.

**La réforme des conservatoires :** l'enseignement artistique pour le plus grand nombre. Afin de favoriser l'accès de tous les publics à un enseignement artistique de qualité, l'exécutif parisien a engagé une réforme d'ampleur des conservatoires municipaux en trois axes : la mise en place d'un parcours de sensibilisation musicale qui bénéficie dès 2017 aux 17 000 écoliers de CP ; la création de nouveaux partenariats avec les acteurs du champ associatif et du champ social qui permettent d'accueillir des enfants éloignés de leur offre ; le financement de 3 000 nouvelles places offertes, avec deux nouveaux conservatoires à Canopée des Halles en 2016 et dans le 14e en 2019.

**Des bibliothèques toujours plus proches et accessibles.** La collectivité parisienne déploie une politique du livre et de la lecture ambitieuse, à travers un réseau composé de 58 bibliothèques de prêt et 16 bibliothèques patrimoniales et spécialisées. Les objectifs poursuivis par les bibliothèques parisiennes sont nombreux et répondent à un enjeu primordial : offrir des lieux et des outils d'éducation permanente et de découverte à toutes et tous.

Ces dernières années, cette action s'est traduite notamment par :

👉 L'ouverture de 3 nouveaux équipements : la médiathèque Françoise Sagan (10<sup>e</sup>) en 2015, la médiathèque la Canopée-la fontaine (1<sup>er</sup>) en 2016 et la bibliothèque Assia Djebar (20<sup>e</sup>) en 2018.

👉 L'ouverture de bibliothèques le dimanche : avec déjà 7 bibliothèques ouvertes le dimanche à Paris.

**Amplifier l'offre de pratiques artistiques amateurs.** La ville pilote un réseau de 15 sites des Ateliers Beaux-arts et constitue l'unique partenaire public des 5 Maisons des Pratiques Artistiques Amateurs et de l'association Paris Ateliers (29 sites). Pour encourager la pratique en amateur, la collectivité a développé son offre territoriale avec l'ouverture de 2 nouvelles Maisons des Pratiques Artistiques Amateurs (MPAA) à la Canopée des Halles (1er) en 2016 et à Bréguet (11e) en 2017.

**L'éducation artistique et culturelle comme priorité.** Avec l'Art pour Grandir, la Ville de Paris propose des ateliers, des spectacles, des rencontres avec des artistes et des sorties dans tous les lieux culturels de la capitale. Les enfants de 260 écoles, 230 centres de loisirs et les adolescents de 115 collèges bénéficient chaque année de projets artistiques (spectacle vivant, arts visuels, cinéma, livres...). Par ailleurs dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires, 5 200 ateliers culturels sont proposés à 48 900 enfants.

**Développer une politique des publics toujours ambitieuse.** Signé en 2015, le Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion comporte un volet d'accès aux pratiques artistiques et culturelles pour les personnes en situation de grande exclusion. Des actions de médiation adaptées et gratuites sont menées dans les équipements culturels et musées de la Ville.



# PRIORITÉS CULTURELLES DE LA VILLE DE PARIS

pour la mandature 2014-2020

## Développer l'art dans l'espace public et faire de la ville un terrain propice aux expériences artistiques

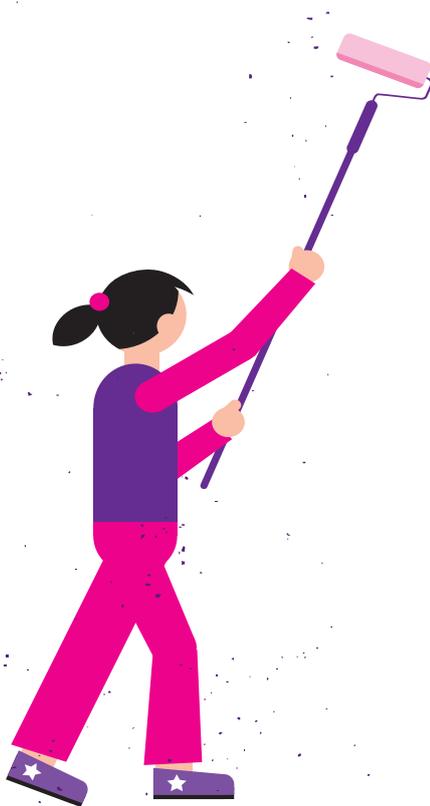
Parce qu'il permet de s'adresser à tous les Parisiens et qu'il engage une réappropriation collective de la Ville en tant que territoire de rencontres et de découvertes, le développement de l'art dans l'espace public est l'une des priorités de la mandature. Plusieurs réalisations ont déjà été menées en ce sens.

**Rénover et installer de nouvelles œuvres d'art dans l'espace public.** La Ville de Paris poursuit l'installation d'œuvres d'art contemporain dans l'espace public et a souhaité faire des Parisiens les commanditaires des œuvres pour l'accompagnement artistique du T3 Nord : le choix des artistes et des œuvres est ainsi confié à cinq groupes de volontaires, guidés par une directrice artistique en partenariat avec la Fondation de France.

La rencontre avec les œuvres passe aussi par le **Fonds Municipal d'Art Contemporain (FMAC)** qui diffuse les œuvres dans les lieux publics du quotidien : écoles, hôpitaux, services sociaux...

**Contribuer au développement du street art à Paris.** Avec le projet Paris Murs Murs, la Ville accompagne la réalisation d'un mur peint dans chaque arrondissement à l'horizon 2020. En parallèle, l'accompagnement d'associations et de collectifs se poursuit en lien avec les mairies d'arrondissements pour permettre la réalisation de nouveaux murs.

**Investir de nouveaux territoires.** Dans les parcs et jardins, les kiosques à musique restaurés et modernisés accueillent désormais une programmation culturelle diversifiée. Dans les bois de Vincennes et de Boulogne, la régulation assurée par la Ville permet d'accueillir des festivals de renommée internationale tout en assurant le respect de l'environnement et du voisinage. Enfin, la mobilisation de collectifs d'artistes et architectes permet d'initier un dialogue citoyen et artistique autour de la transformation des places parisiennes.



---

## Entretien, conserver, valoriser le patrimoine de la Ville et préserver la mémoire parisienne

---

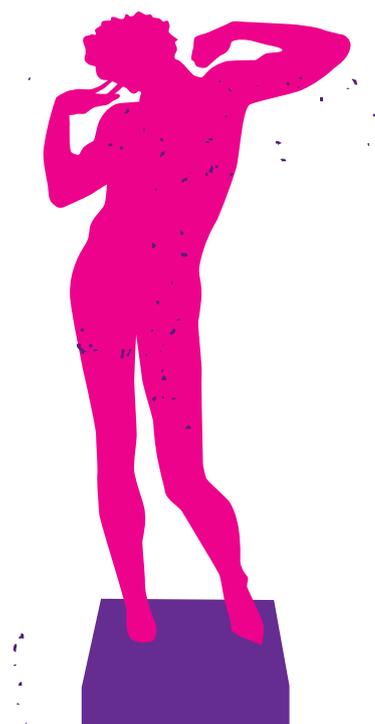
La Ville de Paris a engagé un effort sans précédent pour entretenir et valoriser notre patrimoine, pensé comme un bien commun que chaque Parisien doit pouvoir s'approprier. À ce titre, plusieurs grands programmes sont déclinés

**Un plan ambitieux pour le patrimoine culturel.** En lien avec le diocèse, l'État et de nombreux mécènes, ce plan de restauration du patrimoine culturel s'élève à 110 millions d'euros, dont 80 millions pour la collectivité parisienne. Il a d'ores et déjà notamment permis la réouverture de Saint-Germain-de-Charonne (20e), la restauration complète des peintures murales d'Eugène Delacroix à Saint-Sulpice (6e) et celle du Choeur des Moines de Flandrin et Denuelle à Saint-Germain-des-Prés (6e). Une quarantaine d'édifices est concernée dont deux pour leurs orgues.

**La modernisation des musées parisiens, un plan d'investissement de 110 millions d'euros dont 89,7 millions apportés par la Ville.** Paris rassemble 14 musées municipaux où 3 millions, de visiteurs découvrent annuellement une vingtaine d'expositions et des collections permanentes d'une grande diversité. La rénovation du musée Carnavalet et la création du nouveau musée de la Libération de Paris permettront dès la fin 2019 de doter la ville de deux établissements de qualité internationale consacrés à son histoire. Des travaux de rénovation, d'accessibilité et d'amélioration de l'accueil sont programmés aux Catacombes, au Musée d'Art Moderne, à Bourdelle, dans les maisons de Victor Hugo à Paris et Guernesey, et à la Maison Balzac. Le parcours des collections permanentes du Palais Galliera ouvrira début 2020, inaugurant le premier musée permanent de la mode à Paris.

**La rénovation du Théâtre de la Ville et du Théâtre du Châtelet de plus de 50 M€.** Avec des budgets respectifs de 26 et 31 millions d'euros, la Ville de Paris a engagé d'ambitieux travaux de rénovation et d'embellissement des Théâtres de la Ville et du Châtelet. Ces opérations visent à repenser et moderniser ces équipements culturels de premier ordre.

**Des bibliothèques patrimoniales rénovées.** D'importants travaux de rénovation et de modernisation ont été réalisés dans deux bibliothèques patrimoniales et spécialisées : la bibliothèque Forney (Hôtel de Sens) et la Bibliothèque historique de la Ville de Paris (Hôtel de Lamoignon). Ces travaux permettent de rendre plus accessibles les formidables collections de ces deux établissements.



# PRIORITÉS CULTURELLES DE LA MAIRIE DU 12<sup>e</sup>

pour la mandature 2014-2020

## La présence de la culture dans tout l'arrondissement et sur tout le territoire

☞ Le parcours du Festival 12x12 passe par tous les quartiers du 12<sup>e</sup>

☞ La commission culture soutient des projets sur tout le territoire.

☞ Les opérations de présentation du Pass culture 12 et de l'offre culturelle aux habitants dans tout le 12<sup>e</sup>

## L'accès à la culture à tous

☞ Les réductions et des invitations à des événements culturels via le Pass culture 12

☞ L'ouverture du Pass culture 12 à ceux qui étudient et travaillent dans l'arrondissement

☞ Le développement de la synergie entre les acteurs culturels et les établissements scolaires publics notamment par le financement d'un spectacle annuel proposé aux écoles maternelles et élémentaires de l'arrondissement

☞ L'ouverture de la médiathèque Hélène Berr le dimanche

☞ Le critère de gratuité obligatoire des projets soutenus par la commission culture

## L'animation d'un réseau

☞ La réunion de tous les partenaires du Pass culture 12 tous les six mois

☞ L'élargissement du jury de la commission culture aux acteurs culturels

☞ La facilitation de projets multi-acteurs.

## La visibilité de la richesse et de la multidisciplinarité de l'offre culturelle

☞ Le développement des partenariats public/privé :

▶▶ L'ouverture du pass à ceux qui travaillent dans le 12<sup>e</sup> et donc au monde de l'entreprise et aux visiteurs via le Pass culture visiteurs

▶▶ Le développement du mécénat pour le Festival 12x12

▶▶ L'intégration de structures privées au parcours du 12x12

☞ La publicisation de l'offre culturelle de l'arrondissement dans le périodique *Culture 12*.

## Le soutien à la création

☞ Le festival 12x12 est un festival de création.

☞ L'accompagnement du Street art dans le 12<sup>e</sup> (autorisations, conventions...)

☞ Le soutien via des manifestations comme l'exposition collective du 12<sup>e</sup> ou Art en Balade

☞ Le soutien à l'émergence de nouveaux projets grâce à la commission culture.

A partir des objectifs principaux, l'action municipale peut d'ores et déjà faire un bilan de 2014 à 2017. En effet, la mise en place d'outils (Pass culture 12, commission culture, festival 12x12, Culture 12 et autres supports de communication, le spectacle annuel pour les écoles) a déjà été initiée.



## Le Pass Culture 12

Le 25 octobre 2015 a été lancé le nouveau Pass culture 12. Cette carte gratuite, nominative et sans limite d'âge est ouverte à tous ceux qui habitent à Paris, travaillent ou étudient dans le 12<sup>e</sup>. Au 1er mai 2017, il compte

👉 **8000 détenteurs dont 84% du 12<sup>e</sup>**

👉 **90 partenaires** dont 28 proposent des offres permanentes;

Les objectifs du Pass culture 12 sont de démocratiser la culture et faciliter à tous l'accès à des offres culturelles diversifiées, de consolider un réseau d'acteurs culturels sur l'ensemble de l'arrondissement et d'accompagner les acteurs culturels pour toucher un public de proximité de tout âge. Une newsletter est envoyée chaque semaine à tous les détenteurs pour leur présenter les offres à venir.



## La commission culture de proximité

La Commission culture de proximité a lieu trois fois par an en février, mai et septembre. En 2015 et en 2016 :

👉 187 projets ont été présentés et 88 ont été soutenus **pour un total de 183 395,60€** (87 963,00 en 2015 et 95 432,60 en 2016).

Les disciplines présentées sont éclectiques allant du théâtre à l'art de la rue en passant par la danse, la musique, le cinéma ou encore les expositions et les conférences. Tous les quartiers du 12<sup>e</sup> arrondissement sont représentés. Cependant, la répartition est inégale. Le quartier « Jardin de Reuilly » est surreprésenté avec 46 projets sur 105 y ayant lieu soit 44% des projets. Cette très forte représentation s'explique surtout par le fait que de nombreux projets ont lieu dans les salles de la Mairie ou au Conservatoire du 12<sup>e</sup>. Un point à souligner est le poids important des projets ayant lieu sur l'ensemble des quartiers du 12<sup>e</sup> permettant ainsi de créer et de renforcer le lien entre les différents endroits de l'arrondissement. A chaque commission, des projets de ce type sont soutenus. En 2017, à la première commission de février, 44 projets ont été déposés ce qui est un record.



## Le Festival 12X12

Le Festival 12x12 co-organisé par la Mairie du 12<sup>e</sup> et le 100ecs est le festival culturel de l'arrondissement. Ce projet multidisciplinaire propose un parcours artistique avec des **expositions et des spectacles pendant 12 jours dans 12 lieux de l'arrondissement**. Cet événement donne lieu à une recherche de financements alternatifs notamment avec du mécénat.

## Culture12

Le Culture 12 a été modernisé et permet, tous les quatre mois, de présenter une synthèse de l'actualité culturelle de l'arrondissement.

## et aussi

Chaque année, la Mairie finance un spectacle dans chaque école publique maternelle et élémentaire du 12<sup>e</sup> arrondissement pour stimuler l'éveil culturel des jeunes générations. Les recherches de financements alternatifs pour mener à bien des projets dans l'arrondissement sont une des priorités de la Mairie du 12<sup>e</sup> notamment depuis le désengagement de la région Ile de France de certains projets. Outre le mécénat, **la charte 1 immeuble, 1 œuvre** permet de développer l'art dans l'espace public.



## MÉTHODOLOGIE

Sous l'impulsion de la Maire de Paris et du Premier adjoint en charge de la culture et des relations avec les arrondissements, le Contrat Culture d'Arrondissement (CCA) se compose tout d'abord d'un diagnostic social comme de l'offre culturelle, réalisés par les services de la Direction des Affaires culturelles, en concertation avec la Mairie d'arrondissement, la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (DASES), la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi (DAE), l'Établissement Public Paris Musées (EPPM) et les acteurs culturels territoriaux. Le diagnostic vise à référencer et mettre en exergue les forces et faiblesses, les contraintes et opportunités en termes de culture sur le territoire. En confrontant ce diagnostic aux politiques culturelles portées par la Ville de Paris et celles de la mairie d'arrondissement depuis le début de la mandature, de grands enjeux culturels nouveaux ont été identifiés ou réaffirmés. Ils seront mis en œuvre dans le cadre de la seconde partie de la mandature au travers d'axes de travail.

**Pour le 12<sup>e</sup>, c'est quatre axes de travail prioritaires partagés qui ont été définis pour la seconde partie de la mandature :**

☞ Rééquilibrer l'offre culturelle sur tout le territoire en travaillant sur les territoires proches du périphérique, notamment en lien avec les bailleurs sociaux.

☞ Valoriser la richesse de la création artistique et de l'artisanat d'art dans l'arrondissement, à travers la présence de lieux de fabrique, de création et d'initiatives pour diffuser le travail des artistes.

☞ Poursuivre la dynamique partenariale entre structures publiques et privées engagée dans le 12<sup>e</sup> au travers de l'animation de réseaux pour faire connaître la richesse de l'offre artistique et culturels à de nouveaux publics et faire développer leur pratique amateur.

☞ Accentuer les efforts en matière de présence de l'art dans l'espace public, dans le contexte d'une requalification des places de la Bastille et de la Nation. Cette requalification offre des perspectives de développement de la présence des arts de la rue et en général de l'art dans l'espace public.

**Ces axes de travail partagés se sont ensuite traduits en onze fiches actions opérationnelles** répondant à un ou plusieurs axes définis ci-dessus. Grâce au travail conjoint avec les acteurs culturels locaux, le contenu des fiches actions a pu être enrichi et précisé pour s'adapter au mieux aux réalités du territoire. Ainsi, chaque fiche précise les moyens qui devront être mis en place ainsi que le calendrier à respecter pour atteindre les objectifs poursuivis.

Véritable outil de dialogue entre les mairies d'arrondissement et la mairie centrale, le contrat culture et particulièrement les fiches actions seront révisées lors des réunions annuelles entre l'exécutif municipal, l' élu d'arrondissement en charge de ces questions et la Direction des Affaires Culturelles. Il est à noter que bien que prioritaires, ces fiches-projets, ne constituent pas une liste exhaustive des actions menées par la Ville de Paris dans l'arrondissement. Elles s'additionnent avec les différents dispositifs mis en place au niveau parisien comme l'Art pour grandir, l'appel à projets Politique de la Ville, les aides à résidence artistique, à la création et à la diffusion et ou les actions de médiation menées dans le cadre de la lutte contre la Grande Exclusion.

Enfin, le Contrat Culture d'Arrondissement doit être considéré comme un souhait de fédérer l'ensemble des acteurs pour construire collectivement de nouveaux dispositifs culturels en lien avec les territoires.

# SOMMAIRE DES FICHES-ACTIONS

---

## 11 fiches-actions :

- 1 ▶▶▶ Valoriser et développer le festival 12X12
- 2 ▶▶▶ Initier une synergie entre les acteurs des métiers de l'artisanat
- 3 ▶▶▶ Animer un réseau d'acteurs de la nuit à travers un comité nuit du 12<sup>e</sup>
- 4 ▶▶▶ Soutenir la danse en faisant du CDCN Atelier de Paris – Carolyn Carlson le point d'ancrage de cette discipline
- 5 ▶▶▶ Mettre en œuvre la réforme au sein du conservatoire du 12<sup>e</sup>
- 6 ▶▶▶ Encourager la lecture publique dans l'arrondissement
- 7 ▶▶▶ Accompagner l'arrivée de la Sorbonne nouvelle dans le paysage culturel du 12<sup>e</sup>
- 8 ▶▶▶ Accentuer la synergie entre les acteurs culturels et scolaires et développer des projets culturels pour et avec les établissements scolaires
- 9 ▶▶▶ Développer l'art dans l'espace public
- 10 ▶▶▶ Valoriser le patrimoine culturel en restaurant les couvertures des coupoles et des terrasses de l'Eglise Saint-Esprit et le grand orgue de Saint-Eloi
- 11 ▶▶▶ Déployer un Pass culture visiteurs dans le 12<sup>e</sup> arrondissement

# VALORISER ET DÉVELOPPER LE FESTIVAL 12X12

► **Le projet vise à développer la programmation artistique de ces 12 jours d'expositions, de spectacles, de performances au sein de 12 lieux du 12<sup>e</sup>. Développer le côté multidisciplinaire, le mécénat et favoriser la rencontre de tous les publics avec des œuvres exigeantes.**

Co-organisé par la Mairie du 12<sup>e</sup> et le 100ecs (Établissement Culturel Solidaire), depuis 2015, le Festival 12x12 est un parcours dans 12 lieux pendant 12 jours qui a lieu chaque année au mois de décembre. L'objectif est de valoriser la richesse culturelle de l'arrondissement en proposant 12 expositions plastiques et 1 événement chaque soir. L'ensemble des quartiers est représenté et l'ensemble des propositions est gratuite. Le festival sera notamment accueilli dans une salle de théâtre dans le bâtiment du 100ecs.

## Axe prioritaire

Soutenir et encourager la création artistique sous toutes ses formes

## Objectifs

- 👉 Développer une programmation de qualité du festival et une fréquentation plus importante
- 👉 Diversifier les lieux d'accueil permettant une découverte de lieux par le public et le développement de partenariats
- 👉 Développer et pérenniser le mécénat

## Acteurs

- ▶▶▶ Le 100ecs
- ▶▶▶ Mairie du 12<sup>e</sup> arrondissement
- ▶▶▶ Direction des Affaires Culturelles
- ▶▶▶ Région Île-de-France
- ▶▶▶ Acteurs privés

## Publics et territoires concernés

Habitants du 12<sup>e</sup> et de Paris

## Moyens

Le 100ecs assure la direction artistique du festival. L'établissement bénéficie d'une subvention de fonctionnement ; il était soutenu par la Ville de Paris à hauteur de 170 000€ en 2016 dont 10 000€ dédiés spécifiquement au festival 12x12.

En 2016, le budget du festival s'élève à 75 000€ notamment dont 25 000€ de la mairie du 12<sup>e</sup> (dotation annuelle à l'animation culturelle de proximité), 12 000€ de mécénats privés et 20 000€ de la subvention de la Région Île de France. A cela s'ajoute la mise à disposition à titre gratuit de nombreux lieux.

La Ville de Paris consacrera également 55 000 euros pour la création d'une salle de spectacles et la mise aux normes du site suite au vote du budget participatif 2017.

## Calendrier

12 jours au mois de décembre chaque année.  
Livraison des aménagements dans le 100ecs en 2018.



# INITIER UNE SYNERGIE ENTRE LES ACTEURS DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT

► **Le projet vise à initier une synergie entre les acteurs des métiers de l'artisanat, à développer des partenariats et à valoriser ce secteur d'activité auprès des habitants et des visiteurs.**

Le 12<sup>e</sup> est historiquement très marqué par l'artisanat. Fort de cette histoire, il compte de nombreux lieux prestigieux tels que l'École Boulle, le Viaduc des arts, l'Institut national des métiers d'art, les Ateliers de Paris... Ces acteurs, en lien avec les acteurs du 11<sup>e</sup> arrondissement comme la Cour de l'industrie, forment un écosystème autour des métiers de la création.

## Axe prioritaire

Enjeu du développement touristique  
et enjeux de synergie acteurs publics/privés/vie étudiante

## Objectifs

- ☞ Créer un espace de dialogue en animant un réseau d'acteurs des métiers de l'artisanat :
  - ▶▶▶ Comité de pilotage des acteurs
  - ▶▶▶ Accompagnement des temps forts (Journées Européennes des Métiers d'Art, Paris Design Week...)
- ☞ Valoriser l'artisanat auprès des habitants
  - ▶▶▶ Journée découverte pour les écoles élémentaires et les lieux universitaires
  - ▶▶▶ Résidences d'artisanat d'art dans les écoles élémentaires et les collèges
  - ▶▶▶ Support d'information sur l'artisanat d'art à disposition dans des lieux de passage
- ☞ Faire de l'artisanat un vecteur de développement touristique
  - ▶▶▶ Parcours artistique et artisanal avec les artisans volontaires ainsi que visite des œuvres dans l'espace public (œuvres réalisées dans le cadre de la Charte *1 immeuble, 1 œuvre* par exemple.)
  - ▶▶▶ Valorisation des métiers d'art présents sur le Viaduc des Arts par le biais de balades patrimoniales autour du Viaduc des Arts



## Acteurs

- ▶▶▶ Mairie du 12<sup>e</sup>
- ▶▶▶ Direction de l'Attractivité et de l'Emploi (École Boulle, Ateliers de Paris)
- ▶▶▶ SEMAEST (Viaduc des arts et Cour de l'industrie)
- ▶▶▶ Institut National des Métiers d'Art
- ▶▶▶ Régie immobilière de la Ville de Paris – RIVP (Brûlon Cîteaux)
- ▶▶▶ Chambre des métiers de l'artisanat
- ▶▶▶ Acteurs privés (Association du Viaduc des arts, Génération Boulle, Makesense, les entreprises signataires de la Charte *1 immeuble, 1 œuvre*...)

## Publics et territoires concernés

Habitants du 12<sup>e</sup> et de Paris, touristes

## Moyens

- Mise en réseau et construction de partenariats, organisation de rencontres avec :
- ▶▶▶ Les écoles d'art (école Boulle)
  - ▶▶▶ Les acteurs du tourisme patrimonial et culturel
  - ▶▶▶ La RIVP sur Brûlon-Cîteaux (immeuble qui accueille des entreprises des métiers d'art, de la décoration, du design ainsi que des sociétés du multimédia et du numérique)
  - ▶▶▶ Des acteurs du jeu- vidéo (Bastille)

## Calendrier

Temps forts : D DAYS, Paris Design Week, Journée européenne des métiers d'art

# ANIMER UN RÉSEAU D'ACTEURS DE LA NUIT

## à travers un comité nuit du 12<sup>e</sup>

► **Ce projet vise à animer un réseau des acteurs de la nuit pour une meilleure circulation de l'information entre les acteurs de la Nuit, de la Préfecture de Police et de la Ville de Paris. Les problématiques spécifiques de ces acteurs (propreté, sécurité, gestion des flux) ainsi que la particularité de leurs projets culturels nécessitent un accompagnement de proximité.**

Le 12<sup>e</sup> connaît une tendance au développement d'activités de nuit avec l'ouverture de Supersonic (qui fait suite à l'OPA Bastille depuis 2016 et qui est devenue une vraie scène musicale), l'autorisation H24 de Concrete, le développement du pop up du Label, le café de la Presse, les festivals dans le bois, l'ouverture d'activités de nuit dans certains bateaux. Cette dynamique s'ajoute à l'environnement d'Aligre propice depuis longtemps aux activités nocturnes, et à l'institutionnalisation des échanges sur les quais de Seine.

### Axe prioritaire

Soutenir et encourager la création artistique sous toutes ses formes

### Objectifs

- ☞ Mettre en synergie des acteurs publics et privés dans le domaine de la musique actuelle
- ☞ Permettre la tenue de grands festivals

### Acteurs

- ▶▶▶ Ville de Paris (Mairie du 12<sup>e</sup>, Direction de la Propreté et de l'Eau, Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection), la Préfecture de Police (Commissariat du 12<sup>e</sup>, Préfecture de Police) et la mission Politique de la nuit
- ▶▶▶ Acteurs de la Nuit (Concrete et Surprise, les producteurs des festivals, Pop up du Label, Peacock Society Festival, We Love Green, Weather, Pachamama, bars avec scène musicale, etc.) et lieux de répétition (Centres Paris Anim'...)
- ▶▶▶ HAROPA Ports de Paris
- ▶▶▶ Les bénévoles du 12<sup>e</sup>

### Publics et territoires concernés

Habitants du 12<sup>e</sup> et de Paris

### Moyens

- ☞ Soutien financier de la Ville de Paris à Surprise Weather, au Festival We Love Green
- ☞ Aménagements dans le Bois de Vincennes et dans le Parc Floral
- ☞ Dispositif d'accompagnement de la vie nocturne par la Ville de Paris
- ☞ Concernant la synergie entre acteurs publics et privés (dans le domaine de la musique actuelle): organiser un moment de rencontre et d'échange régulier (tous les 4 ou 6 mois par exemple) réunissant les acteurs culturels de la Nuit, un

représentant du Commissariat du 12<sup>e</sup> (direction de la prévention et de la communication), de la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection, la Direction de la Propreté et de l'Eau, le Conseil de la nuit et le comité des noctambules, des professionnels et des commerçants liés à l'activité de nuit, des riverains avec des représentants des Conseils de Quartier. En lien avec la Mission Politique de la Nuit (Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires), ces rencontres pourraient être l'occasion d'écouter les aspirations de chacun, rappeler les règles de conduite et réfléchir à des bonnes pratiques pour limiter

les nuisances, présenter la politique parisienne contre les incivilités et la manière dont elle est appliquée, initier des projets multi-acteurs, etc.

- ☞ Concernant la tenue de grands festivals: assurer un accompagnement des acteurs et favoriser la synergie entre eux.

- ☞ Créer un véritable ancrage local.

- ☞ Favoriser l'acceptabilité de la tenue de ces événements dans le respect du Bois de Vincennes.



### Calendrier

Événementiel tout au long de l'année

# SOUTENIR LA DANSE

en faisant du CDCN Atelier de Paris - Carolyn Carlson  
le point d'ancrage de la danse dans le 12<sup>e</sup>

## ➤ Le projet vise à soutenir la danse en faisant de l'Atelier de Paris – Carolyn Carlson le point d'ancrage de cette discipline et notamment en favorisant son développement local.

Le projet vise de ce fait à poursuivre le développement du lieu par l'ouverture d'une nouvelle salle de répétition (3<sup>e</sup> studio), à accentuer le travail partenarial et territorial notamment via le déploiement du CDC hors ses murs et valoriser le festival June Events.

Le Centre de Développement Chorégraphique National (CDCN) est un lieu ouvert au public et un lieu de pratique pour les professionnels. L'atelier est présent sur le territoire dans le cadre de son festival annuel (June Events), la participation au festival 12X12 et de partenariats locaux, notamment avec le Centre Paris Anim' Montgallet. Le CDC développe un dispositif de résidences qui met l'accent sur la durée et permet aux équipes de travailler de manière continue dans le même espace, ainsi qu'un dispositif d'accompagnement des équipes artistiques « sur mesure ». Le Festival June events réunit en 2015 : 4 500 spectateurs, 95% de fréquentation, 16 compagnies/80 artistes, 10 créations/30 représentations, 15 lieux ; en 2016 : 4 800 spectateurs, 93% de fréquentation, 24 compagnies / 100 artistes, 10 créations / 38 rendez-vous, 14 lieux.

### Axe prioritaire

Soutenir et encourager la création artistique sous toutes ses formes

### Publics et territoires concernés

Publics du 12<sup>e</sup>, parisien, d'Ile de France et professionnels

### Objectifs

☞ Faire en sorte que la danse irrigue le 12<sup>e</sup>

☞ Maintenir une très forte fréquentation pour le Festival June Events et la rencontre de nouveaux publics au travers de nouveaux partenariats dans l'arrondissement et dans Paris et de la programmation hors les murs.

☞ Animer un véritable réseau des acteurs danse de l'arrondissement autour du CDCN (Centres Paris Anim', écoles, associations, etc.).

### Acteurs

▶▶▶ Atelier de Paris Carolyn Carlson

▶▶▶ Ville de Paris (Mairie du 12<sup>e</sup>, Direction des Affaires Culturelles, Centres Paris Anim', Direction des Parcs et Jardins et les écoles municipales du 12<sup>e</sup>)

▶▶▶ Autres acteurs locaux du 12<sup>e</sup>

### Moyens

☞ Le CDCN bénéficie du seul label parisien en danse.

☞ La Ville de Paris apporte son soutien à cet équipement par le biais d'une subvention annuelle (280.000 € de subvention de fonctionnement et 120.000 € de subvention d'équipement en 2017). Par ailleurs, la Mairie d'arrondissement apporte un financement dans le cadre de sa Commission culture de proximité pour la programmation hors les murs du festival June Events.

☞ Le CDCN Atelier de Paris dispose actuellement de 1 000 m<sup>2</sup> d'espaces au sein de la Cartoucherie adaptés à la création artistique et particulièrement à la création chorégraphique. Le nouvel espace « La Cabane » est le 3<sup>e</sup> espace de travail (studio de Danse

et espace technique) ouvert courant 2017 d'une superficie de 130 m<sup>2</sup>. Ce projet de 3<sup>e</sup> studio est financé par la DRAC Île-de-France, la Ville de Paris ainsi que la Région Ile de France.

☞ L'atelier propose de nombreuses diffusions directes en saison ou dans le cadre du festival June Events et/ou indirecte avec des partenariats de diffusion en Ile de France.

☞ Le centre a signé un partenariat avec le Centre Paris Anim' Montgallet qui lui permet de disposer du Studio Stinville chaque semaine sur deux créneaux horaires. Le conservatoire est également partenaire et propose des créneaux horaires et partage des actions artistiques. En 2017, June Events sera accueilli au Théâtre de l'Aquarium, au Théâtre du Soleil et au



Théâtre de la Tempête sur le site de la Cartoucherie. Le festival se déploiera, à la rencontre d'un large public dans divers lieux dans le 12<sup>e</sup> : au Jardin de Reuilly, au Parc Floral, au Musée national de l'histoire de l'immigration, mais aussi dans l'espace public (Place du Colonel Rozanoff, Bercy village, Place de l'Église).

☞ La mairie accompagne par ailleurs le CDCN dans l'accueil des artistes en recherchant de nouveaux espaces (avec les bailleurs, avec le GIE interbailleurs sur des espaces intercalaires dans les locaux commerciaux) et favorise le développement de la médiation et de l'action d'éducation culturelle de l'établissement en favorisant le développement de partenariats.

### Calendrier

2017 : ouverture du 3<sup>e</sup> studio • Chaque année en juin : organisation du festival June Events

# METTRE EN ŒUVRE LA RÉFORME DES CONSERVATOIRES

## au sein du conservatoire du 12<sup>e</sup>



### ► La réforme se met en œuvre à travers plusieurs axes :

Axe 1 : Diversification de l'offre du conservatoire en complément de l'offre déjà existante par la mise en place de filières instrumentales collectives et d'une filière voix  
 Axe 2 : Co-construction par le conservatoire avec les professeurs de la ville de Paris-musique et les équipes pédagogiques d'un Parcours de Sensibilisation Musicale (PSM)  
 Axe 3 : Développement de partenariats avec des structures d'enseignement artistique et les acteurs du champ social favorisant son ouverture sur l'arrondissement.

### Axe prioritaire

Permettre l'accès à l'offre et aux pratiques artistiques et culturelles au plus grand nombre

### Objectifs

- ☞ Démocratiser l'accès au conservatoire en accueillant de nouveaux publics éloignés de l'offre du conservatoire.
- ☞ Grâce au PSM, permettre aux enfants de CP des écoles publiques du 12<sup>e</sup> de connaître et ainsi faire mieux leur choix entre toutes les offres d'enseignement musical (Conservatoire, Centre Paris Anim', écoles de musique).
- ☞ Ouvrir le conservatoire du 12<sup>e</sup> au territoire : partenariat dynamique avec le Centres d'animation et utilisation de l'auditorium du conservatoire par les partenaires

### Moyens

☞ La Réforme :

- ▶▶▶ Axe 1 : Diversification de l'offre du conservatoire en complément de l'offre déjà existante par la mise en place de cours pour les trois filières voix à destination d'enfants débutants de niveau élémentaire et collège (soit 3h à 3h30 de cours chaque semaine pour apprendre le chant) et pour la filière instrumentale collective qui s'adresse aux enfants débutants, proposant une formation par l'orchestre ou en petits groupes (3h de cours par semaine en petit groupe du même instrument)
- ▶▶▶ Axe 2 : 6 séances durant l'année scolaire dédiées au Parcours de Sensibilisation Musicale (PSM) financées progressivement jusqu'à l'année de son déploiement total en 2017-2018 qui couvre les 22 écoles de l'arrondissement soit 47 classes (1136 élèves)
- ▶▶▶ Axe 3 : Projets avec des structures sociales :
  - Partenariat envisagé avec le centre social Charenton (géré par la Caisse d'Allocation Familiale) via la chorale de l'association « Du soleil dans nos mémoires » ou par la découverte du conservatoire pour leur public adolescent ;
  - Partenariat envisagé avec le Relais 59 (suivi par la DASES)
  - Le conservatoire propose à une élève suivie par le Service d'Accueil Familial Départemental de Paris et placée en famille d'accueil un cursus complet de musique
- ▶▶▶ Axe 4 : Projets avec les Centres Paris Anim' : bâtir une coopération durable avec le conservatoire
  - Mise en place d'une expérimentation sur la Musique d'ensemble et l'orchestre pour les adolescents : accueil d'élèves ou d'usagers en partenariat entre le CLAJE et le conservatoire, soit en orchestre (cordes ou d'harmonie), soit en musique d'ensemble (rock, musique actuelle, musique du monde).
  - Travail commun sur les pratiques pédagogiques et première formation commune des enseignants des conservatoires et des Centres Paris Anim' à la pédagogie de groupe en début d'année 2017.
  - Une communication commune sur l'offre d'enseignement en conservatoires et Centres Paris Anim' réalisée pour les campagnes d'inscriptions.

### Publics et territoires concernés

12<sup>e</sup> arrondissement (et limitrophes), enfants à partir de 6 ans et adolescents

### Acteurs

Pour la réforme :

- ▶▶▶ Ville de Paris : DAC, DJS, DASES, Mairie d'arrondissement, Centres Paris Anim' (CLAJE : Culture Loisirs Activités Jeux Éducation)
  - ▶▶▶ Éducation Nationale (professeurs des écoles, inspecteurs de l'éducation nationale).
  - ▶▶▶ Le centre social Charenton, le centre social associatif relais 59, le Centre Ressources Théâtre Handicap
- Les autres partenariats, au-delà de la réforme, cités plus haut

☞ L'ouverture sur l'arrondissement par des partenariats conclus par le conservatoire notamment avec l'hôpital Rothschild, le théâtre de l'opprimé, l'école supérieure d'études cinématographiques, etc. et les partenariats scolaires : Collège Oeben, CHAM au collège Germaine Tillion (réflexion en cours sur le projet pédagogique de cette classe en lien avec l'académie) et le groupe scolaire Lamoricière dans le cadre du dispositif « Tous mobilisés » (partenariat danse en cours de réflexion en lien avec la CHAM)

☞ Mise à disposition de l'auditorium du conservatoire aux partenaires de la commission culture du 12<sup>e</sup> et organisation de concerts dans les écoles et médiathèque et de concerts caritatifs pour les réfugiés par les élèves et professeurs.

### Calendrier

2017-2018 : montée en charge des nouvelles filières, déploiement total du parcours de sensibilisation musical ; poursuite et mise en œuvre des partenariats dont celui tous mobilisés avec le groupe scolaire Lamoricière.

2018-2019 : poursuite des 3 axes de la réforme

# ENCOURAGER LA LECTURE PUBLIQUE

## dans le 12<sup>e</sup> arrondissement

► **La bibliothèque constitue l'équipement culturel ouvert à tous et gratuit (à l'exception de l'emprunt de CD et de DVD) qui permet l'accès aux contenus culturels, éducatifs et de loisirs. Le 12<sup>e</sup> arrondissement compte trois établissements très divers dans leurs propositions culturelles et dans les espaces mis à la disposition des publics.**

Le travail de synergie des trois lieux a pour objectif de favoriser l'émergence d'une réponse cohérente aux besoins culturels spécifiques du territoire (animations culturelles, rayonnement du Pôle sourd, enjeux liés à la grande exclusion, médiation musicale, programmation spécifique à la petite enfance...) et d'offrir une programmation culturelle riche et variée, cohérente, entre temps forts culturels du réseau des bibliothèques, temps forts propres aux établissements et programmation culturelle propre à l'arrondissement. La création d'un nouveau lieu culturel dans la ZAC Bercy Charenton pourrait également renforcer l'offre de la lecture publique dans le 12<sup>e</sup> et particulièrement dans un nouveau quartier.

### Axe prioritaire

Permettre l'accès à l'offre et aux pratiques artistiques et culturelles au plus grand nombre

### Objectifs

- ☞ Faire bénéficier de nouveaux services aux usagers.
- ☞ Renforcer l'offre culturelle aux usagers notamment par l'ouverture le dimanche de la médiathèque H. Berr, permettant aux habitants de l'arrondissement de bénéficier d'horaires d'ouverture élargis.
- ☞ Développer les synergies entre les bibliothèques de l'arrondissement et améliorer l'ancrage local de ces établissements pour qu'ils soient de véritables relais du territoire.

### Acteurs

- ▶▶▶ Direction des Affaires culturelles
- ▶▶▶ Mairie d'arrondissement
- ▶▶▶ Partenariats avec les autres acteurs culturels de l'arrondissement et d'ailleurs

### Publics et territoires concernés

Tous les publics de l'arrondissement et du Grand Paris

### Moyens

- ☞ Mise en œuvre de synergie entre les bibliothèques et les partenaires du 12<sup>e</sup> :
  - ▶▶▶ Intégration des établissements à la programmation des grands temps forts du 12<sup>e</sup> (festival 12x12, quinzaine du handicap, etc.);
  - ▶▶▶ Pérennisation et développement de partenariats entre les bibliothèques et les acteurs culturels de l'arrondissement (théâtres, centres Paris Anim', Musée national de l'Histoire de l'immigration, Conservatoire, etc.);
  - ▶▶▶ Participation aux réunions du Pass culture
- ☞ Renforcement et financement de l'offre à destination des publics empêchés et/ou éloignés – conquête des nouveaux publics :
  - ▶▶▶ Accessibilité accrue des actions culturelles des bibliothèques aux personnes porteuses de handicap ;
  - ▶▶▶ Intervention commune au sein des lieux de grandes exclusions
- ☞ Moyens supplémentaires consacrés à l'ouverture du dimanche : embauche de 3 bibliothécaires et de 16 étudiants contractuels.

### Calendrier

Participation récurrente aux programmations culturelles du 12<sup>e</sup> : June Events en juin, Festival 12X12 en décembre  
Ouverture le dimanche à partir du 22 janvier 2017 à la médiathèque Hélène Berr



# ACCOMPAGNER L'ARRIVÉE DE LA SORBONNE NOUVELLE

dans le paysage culturel du 12<sup>e</sup>

➤ Le projet vise à accompagner l'arrivée de l'université Sorbonne nouvelle dans le 12<sup>e</sup>. Acteur culturel singulier, l'Université disposera d'une bibliothèque, d'une cinémathèque, et d'une salle de spectacle. En cela, une synergie entre les acteurs du territoire et l'université peut être bénéfique à la dynamique étudiante et culturelle de l'arrondissement.

L'université Sorbonne nouvelle s'implante dans un nouveau campus à l'horizon de la rentrée 2019. Avec plus de 19.000 étudiants et 9.000 étudiants/jour, l'université est un atout supplémentaire pour dynamiser la vie culturelle de l'arrondissement. En effet, l'université dispense principalement des enseignements en lettres, langues, arts du spectacle, cinéma et communication.



## Axe prioritaire

Permettre l'accès à l'offre et aux pratiques artistiques et culturelles au plus grand nombre

## Objectifs

- ☞ Accompagner les projets culturels des étudiants soit par le financement de certains projets, la mise à disposition d'espace ou par la mise en relation avec les acteurs culturels du territoire
- ☞ Faire de l'université un relai des projets culturels dans l'arrondissement
- ☞ Favoriser la participation des habitants aux événements organisés par les étudiants

## Acteurs

- ▶▶ Université Sorbonne nouvelle,
- ▶▶ DAE (Bureau de la Vie étudiante)
- ▶▶ acteurs culturels du 12<sup>e</sup>

## Publics et territoires concernés

Habitants et étudiants du 12<sup>e</sup>

## Moyens

- ☞ Participation du CROUS et de l'Université au jury de la Commission culture de proximité du 12<sup>e</sup> depuis 2016, participation de la Mairie du 12<sup>e</sup> du jury FSDIE (Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes)
- ☞ Diffusion du pass culture (déjà ouvert aux étudiants du 12<sup>e</sup>) aux futurs étudiants du site
- ☞ Diffusion des supports de communication des acteurs culturels à l'université
- ☞ Échanges de salles entre les équipements publics de proximité, les espaces de l'université (Auditorium) et les salles des acteurs culturels
- ☞ Mobilisation de la communauté étudiante pour des représentations théâtrales ouvertes au public et des interventions graphiques

## Calendrier

Ouverture de la Sorbonne Nouvelle en septembre 2019

# ACCENTUER LA SYNERGIE ENTRE LES ACTEURS CULTURELS ET SCOLAIRE

et développer des projets culturels pour et avec les établissements scolaires

## ► Le projet vise à renforcer la synergie entre les acteurs culturels et les établissements scolaires dans l'objectif de se faire se rencontrer les acteurs culturels et les élèves.

Le 12<sup>e</sup> comprend 43 écoles maternelles et élémentaires publiques, ainsi que 7 collèges publics. Par ailleurs, les acteurs culturels du 12<sup>e</sup> ont démontré leur forte volonté de toucher ce public. De nombreuses actions sont déjà menées mais il s'agit d'initiatives isolées qu'il serait possible de généraliser. A titre d'exemple : les grilles du square Eugène Thomas ont accueilli une exposition photos réalisée par les élèves du collège Paul Verlaine et la Maison européenne de la photographie. Aussi, l'Orchestre de chambre de la Ville de Paris a organisé un concert pédagogique à la mairie le 14 mars 2017 avec l'école élémentaire Baudelaire (2 classes de CE1) en amont de leur événement se déroulant place d'Aligre en juillet 2017.

### Axe prioritaire

Permettre l'accès à l'offre et aux pratiques artistiques et culturelles au plus grand nombre et soutien à la création

### Objectifs

- ☞ Faire émerger de nouvelles offres culturelles dédiées
- ☞ Diversifier les sorties culturelles scolaires
- ☞ Poursuivre l'accueil des classes dans les bibliothèques Diderot, St Eloi et la médiathèque Hélène Berr sur le temps scolaire et périscolaire

### Acteurs

- ▶▶▶ Écoles, acteurs culturels du 12<sup>e</sup>
- ▶▶▶ Direction des Affaires scolaires (DASCO),
- ▶▶▶ Direction des Affaires culturelles (DAC)

### Publics et territoires concernés

Élèves et habitants du 12<sup>e</sup>

### Moyens

- ☞ Création d'un feuillet qui recense les propositions des acteurs culturels à destination des écoles
- ☞ Transmission des programmes des structures culturelles, en accord des inspecteurs de l'éducation nationale, à toutes les directions des écoles et collèges en leur indiquant que peuvent être mis en place des ateliers pédagogiques particuliers (rencontres, ateliers, visites, lectures...) pour leur école
- ☞ Réunions régulières des directrices et directeurs d'établissements et des acteurs culturels permettant l'émergence de projets, ainsi que les PVP (tutelle DASCO)
- ☞ Intervention lors des fêtes d'écoles et temps forts des écoles pour présenter l'offre culturelle de l'arrondissement
- ☞ Proposition nouvelle d'animations culturelles ou des visites des lieux culturels
- ☞ Financement par la mairie du 12<sup>e</sup> d'un spectacle à hauteur de 600€ pour chaque école publique maternelle et élémentaire de l'arrondissement
- ☞ Financement des projets par les caisses coopératives

### Calendrier

Projet à mener dans le cadre de l'année scolaire



Rythmes et couleurs  
Œuvres des enfants de l'hôpital Trousseau  
© Fonds Municipal d'Art Contemporain

# DÉVELOPPER L'ART DANS L'ESPACE PUBLIC

## ► Le projet vise à développer la présence de l'Art dans l'espace public, notamment via l'installation d'œuvres d'art nombreuses et variées.

Plusieurs réalisations sont d'ores et déjà identifiées, à savoir : une fresque dans le cadre du Festival des Cultures urbaines, une fresque de Street Art par la Direction Artistique La Place, une fresque « vallée de Fécamp » sur un mur Ville ou Bailleurs, une anamorphose sur un escalier proche de la sortie de la gare de Bercy, l'installation d'un banc artistique et d'une œuvre d'art dans le quartier Bel-Air. Pour favoriser la pratique artistique et culturelle dans l'espace public, l'ouverture de créneaux pour le kiosque de la Nation sera mise en œuvre ainsi que l'installation d'une galerie d'exposition à la Mairie du 12<sup>e</sup>.

### Axe prioritaire

Développer l'art dans l'espace public

### Objectifs

- 👉 Développer l'art dans l'espace public au travers du développement du street-art, l'installation d'œuvres d'art dans l'espace public et l'organisation de manifestations culturelles dans l'espace public (festivals, utilisation des kiosques) et à la mairie d'arrondissement.
- 👉 Faire de la Mairie du 12<sup>e</sup> un lieu d'exposition permanent au service des artistes et en particulier de ceux de l'arrondissement

### Acteurs

- ▶▶▶ Mairie d'Arrondissement
- ▶▶▶ Direction des Affaires Culturelles
- ▶▶▶ Centre Paris Anim'
- ▶▶▶ Conseils de quartier

### Publics et territoires concernés

Habitants du 12<sup>e</sup>, employés, étudiants ou touristes y séjournant

### Moyens

- 👉 Mise en œuvre d'un véritable processus pour les autorisations et les suivis des projets
- 👉 Réalisation de fresques de street-art par la mise en œuvre du budget participatif 2014, 2016 et 2017 :
  - ▶▶▶ 6 000 € pour l'anamorphose sur un escalier proche de la sortie de la gare de Bercy
  - ▶▶▶ 13 000 € pour un lieu d'exposition dans la mairie
  - ▶▶▶ de crédits réservés pour une fresque sur les murs SNCF ainsi que pour la Vallée de Fécamp.
- 👉 Passation d'une convention SNCF pour réalisation d'une fresque rue Coriolis, mur de soutènement des voies ferrées
- 👉 Participation à la validation de la programmation des kiosques à musique du 12<sup>e</sup> (place de la Nation, square Courteline, square Trouseau et square Jean-Morin)
- 👉 Financement des festivals d'art dans la rue : Coulée Douce, Art en balade
- 👉 Mise en œuvre du projet parisien « Ré-inventons nos places » Place de la Nation et Place de la Bastille : avec les habitants, les collectifs pluridisciplinaires (architectes, paysagistes, programmistes, urbanistes...) travailleront sur l'élaboration et la construction de leurs usages et notamment pour permettre des activités culturelles.

### Calendrier

Mur de la Tour CISP : réalisation par l'artiste Stouf réalisée en 2017  
 Anamorphose sur Bercy : été 2018  
 Projet Kiosque : une première programmation en 2017  
 Réinventons nos places (place de la nation et place de la Bastille) : travaux de voirie programmés entre 2017 et 2019  
 Lieu d'exposition créé en 2018



Fresque de Stouf

# VALORISER LE PATRIMOINE CULTUEL

en restaurant les couvertures des coupoles et terrasses de l'église Saint-Esprit et le grand-orgue de Saint-Éloi

## ► Ce projet consiste à restaurer les couvertures des coupoles et les terrasses de l'Église du Saint-Esprit.

Ce chantier est essentiel pour la préservation de cet édifice emblématique de la construction religieuse du début du XX<sup>e</sup> siècle. Conçue par l'architecte Paul Tournon dans la technique du béton armé, il s'inspire de la grande coupole de Sainte-Sophie de Constantinople et conserve le plus bel ensemble décoratif du mouvement de renouveau de l'art sacré de l'entre-deux guerres. L'édifice est menacé par une mobilisation des chlorures utilisés dans la formulation d'origine du béton, qui, en présence d'humidité, corrodent les fers d'armature et font éclater le béton. Notamment, le projet recherchera une solution d'étanchéité en couverture de la grande coupole.

## ► L'accord général du grand orgue de Saint-Eloi sera également réalisé par le facteur d'orgue Michel Goussu.

### Axe prioritaire

Rénover, entretenir et valoriser le patrimoine parisien

### Objectifs

- 👉 Redécouvrir l'orgue de St Eloi en 2018
- 👉 Redécouvrir la grande coupole de l'église du Saint-Esprit à l'horizon 2020

### Acteurs

- ▶▶▶ Conduite de l'opération : DAC DECH
- ▶▶▶ Expertises/ interventions : COARC /Cellule Mécénat

### Publics et territoires concernés

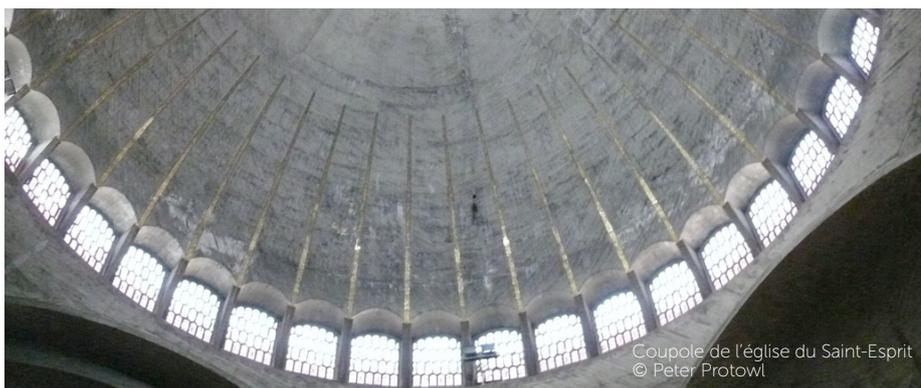
Habitants 12<sup>e</sup> et alentours  
Amateurs d'architecture et de patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle

### Moyens

- 👉 Ville de Paris : pour Saint-Esprit, financement de 2,8 millions d'euros prévus dans le cadre du plan d'investissement dédié aux édifices culturels
- 👉 financement de 18 000 € pour l'orgue de Saint-Eloi

### Calendrier

2018 : réparation et accord général du grand orgue de St Eloi  
2019-2020 : travaux de restauration de l'église Saint-Esprit



Coupole de l'église du Saint-Esprit  
© Peter Protowl

# DÉPLOYER UN PASS CULTURE VISITEURS

## dans le 12<sup>e</sup> arrondissement

### ► Le projet vise à développer davantage le Pass culture 12 et sa déclinaison en Pass culture Visiteur.

Pour les détenteurs, l'objectif est de leur proposer une offre plus adaptée et diversifiée (réductions, vernissages, invitations, offres publiques et privées). Pour les structures partenaires, il s'agit d'accroître leur notoriété, de développer leurs publics et d'appartenir aux réseaux de partenaires du pass.

Le nouveau Pass culture 12 a été lancé en octobre 2015. Il est ouvert à tous ceux qui habitent à Paris, étudient ou travaillent dans le 12<sup>e</sup>. Il est gratuit, sans limite d'âge et sans limite dans le temps. Avec des partenaires dans tout Paris et sa banlieue, des offres avantageuses sont proposées aux détenteurs deux fois par semaine via une newsletter.

### Axes prioritaires

Encourager l'innovation dans le champ culturel

Répondre aux enjeux du développement touristique et aux enjeux du développement des publics

Permettre l'accès à l'offre et aux pratiques artistiques et culturelles au plus grand nombre

### Objectifs

- ☞ Faire du 12<sup>e</sup> arrondissement un lieu reconnu pour la pratique culturelle
- ☞ Proposer des offres innovantes (ex : création de balades patrimoniales autour du Viaduc des Arts, du marché d'Aligre, quartier de Bercy Village (Chais))
- ☞ Développer la synergie entre le public visiteur et les acteurs culturels locaux

### Acteurs

- ▶▶ Mairie du 12<sup>e</sup>
- ▶▶ Ville de Paris : Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des territoires, Direction de l'Attractivité et de l'Emploi, Direction des Affaires culturelles, Etablissement Public Paris Musées
- ▶▶ Acteurs publics et subventionnés (musées de la Ville et Etat, théâtres, cirques, patrimoine, ...)
- ▶▶ Acteurs privés (musées privés, cafés-concerts, salles de spectacle, cinéma...)

### Publics et territoires concernés

Habitants, étudiants ou travaillant dans le 12<sup>e</sup> et touristes séjournant dans le 12<sup>e</sup>

### Moyens

- ☞ Gestion à la Mairie du 12<sup>e</sup> : inscription, gestion des partenariats, newsletter
- ☞ Développement du pass du côté offre :
  - ▶▶ signature de nouvelles offres permanentes (ex: tarif réduit)
  - ▶▶ proposition d'offres ponctuelles ou événementielles (ex: vernissage, premières, visites guidées, ...)
- ☞ Développement de l'offre du côté du public cible :
  - ▶▶ prise de contact avec les hôtels
  - ▶▶ présentation du Pass lors d'événements dans le 12<sup>e</sup>
- ☞ Accueil dans tous les établissements culturels dont les équipements publics (mairie, bibliothèques) de formulaires d'adhésion

### Calendrier

Lancement du Pass Culture Visiteur en 2018



Draw in progress © GOMASIO  
Exposition collective de dessins  
et d'illustration au 100ecs - 2016

# ANNEXES

## LES ACTEURS AU SERVICE DE LA CULTURE au sein de la Ville de Paris

La politique culturelle de la Ville de Paris est principalement mise en œuvre par une direction opérationnelle centrale, la **Direction des Affaires culturelles (DAC)**. En son sein, trois sous-directions :

- ▶▶ la sous-direction de l'éducation artistique et des pratiques amateurs,
- ▶▶ la sous-direction de la création artistique,
- ▶▶ la sous-direction du patrimoine et de l'histoire,

Sont rattachés à la direction des services comme la Mission Cinéma le Service Développement et Valorisation et les Archives de Paris. Les services supports sont rattachés à la directrice adjointe. Les nouveaux projets ou financements sont pilotés par les services centraux cités préalablement, tout comme les actions de maintenance et de travaux sur les bâtiments culturels et culturels de la Ville de Paris.

La DAC affirme son ancrage dans les arrondissements au travers de la présence d'équipements culturels de proximité, inscrits à l'inventaire des mairies d'arrondissement, que sont :

- ▶▶ **Les 54 bibliothèques, et médiathèques**
- ▶▶ **Les 17 conservatoires.**

En charge de l'éducation artistique et des pratiques amateurs, ces équipements, ainsi que les **15 Ateliers Beaux-Arts**, sont gérés en régie par la DAC.

Les missions de soutien à la création artistique sont déléguées à des structures associatives telles que les EPCC (**Établissement Public de Coopération Culturelle**) (ex : Centquatre), soit financées au travers l'attribution de subventions à près de 100 structures à hauteur de plus de 100 millions par an pour soutenir la création comme le développement de l'art dans l'espace public. En matière de cinéma, l'action porte sur le développement de l'éducation à l'image, le soutien aux salles d'art et essai et l'accompagnement de plus d'un millier de tournages annuels.

La mission de **conservation du patrimoine** de la Ville de Paris consiste à entretenir et valoriser 96 édifices culturels, près de 40.000 œuvres d'art, 7 ensembles d'édifices civils et 13 000 photographies. Par ailleurs, la préservation de la mémoire parisienne fait l'objet d'expositions et d'ouvrages, de restauration d'édifices mémoriaux et de cérémonies publiques.

Aux réalisations menées au sein de la DAC s'ajoutent d'autres actions culturelles gérées par d'autres acteurs publics parisiens comme les musées municipaux, les services de la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi ou les centres d'animation.

L'établissement public « **Paris Musées** » (EPPM) réunit les quatorze musées municipaux présents sur le territoire parisien. Ses services mutualisés sont en charge de la gestion, de la production des expositions et des événements culturels, du suivi des collections et des éditions.

La **Direction de l'Attractivité et de l'Emploi (DAE)** de la Ville de Paris s'occupe de dossiers culturels spécifiques comme les métiers d'art et l'industrie créative en accompagnant les entreprises et artisans grâce à des outils immobiliers (incubateurs, ...), des financements, du conseil et de la mise en réseau (clusters, pôles de compétitivité). Cette direction ne compte pas d'entité déconcentrée.

La diffusion de la culture est ainsi permise par les Centres Paris Anim'. Situés dans la majorité des arrondissements, ils sont pilotés par la **Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS)** dans le cadre de Délégations de Service Public.

Enfin, les **maisons des associations (MDA)** présentes sur le territoire parisien ont pour mission d'informer sur la vie associative parisienne, de conseiller lors de la réalisation de projets associatifs, notamment culturels, et d'accompagner leur développement. Les associations y trouvent des interlocuteurs pouvant leur présenter les outils mis en place par la Ville de Paris.

[www.paris.fr](http://www.paris.fr) est le point d'entrée numérique unique pour les questions culturelles parisiennes, pour les professionnels comme pour les habitants. Il offre aux parisiens l'accès aux services publics parisiens culturels comme l'inscription au conservatoire, l'information actualisée des horaires d'ouverture des bibliothèques, la gestion de leurs prêts de documents et l'agenda des animations culturelles. Il permet également aux structures de trouver des réponses sur les financements et appels à projets en cours, d'y déposer leur demande de subventions et de bénéficier d'informations actualisées sur les grands projets culturels de la mandature. Aussi, les sites des mairies d'arrondissement mettent en avant les financements localisés pouvant être octroyés et la programmation culturelle dans l'arrondissement.

# LES RELATIONS ENTRE LA MAIRIE CENTRALE ET LES MAIRIES D'ARRONDISSEMENT

## sur les dossiers culture

**Le renforcement des relations entre les mairies d'arrondissement et la Direction des Affaires culturelles est un objectif de la mandature.** A l'image des contrats locaux de sécurité et des contrats jeunesse d'arrondissement, la démarche de la contractualisation a été retenue comme outil pour renforcer cette coopération.

Au-delà de cette démarche collaborative nouvelle, le contrat culture permet de rappeler l'existence de la Charte des arrondissements, texte de référence voté au Conseil de Paris des 15 et 16 novembre 2010, qui reconnaît le rôle de pilotage territorial des maires d'arrondissement et définit les modalités du travail collaboratif entre les mairies d'arrondissement et les services de la Ville de Paris. La charte prévoit la nomination de référents territoriaux pour les directions qui ne disposent pas de services déconcentrés comme la Direction des Affaires culturelles.

Créée en 2009, **la Mission Territoires (MT)** met en œuvre des objectifs portés par cette charte. Elle a pour rôle d'inciter les services métiers de la DAC à améliorer l'information des arrondissements, à mieux faire connaître l'action des services auprès des mairies d'arrondissement et à développer le travail collaboratif entre celles-ci et les services de la Ville de Paris. En tant que référente territoriale, la mission territoires participe pour la DAC aux réunions des services techniques déconcentrés et est présente aux rencontres annuelles entre les élus d'arrondissement en charge de la culture et l'adjoint sectoriel à la Maire de Paris. En outre, elle joue, pour les mairies, le rôle de référent métier dans le cadre de dossiers spécifiques comme l'appel à projets politique de la Ville, le Budget Participatif Parisien et les commissions culture d'arrondissement.

Au-delà de cette organisation territoriale, la Direction des Affaires Culturelles sollicite ou informe directement les mairies sur des dossiers particuliers comme Nuit Blanche, l'installation d'œuvres d'art dans l'espace public ou la délivrance des autorisations de tournage cinématographique sur la voie publique.

Les mairies d'arrondissement suivent le fonctionnement quotidien des équipements culturels de proximité que sont les bibliothèques, les médiathèques et les conservatoires en bénéficiant d'éléments de programmation de travaux et d'achats, de comités de suivi des réformes et en rencontrant les responsables à leur demande. Le bureau sectoriel en charge du réseau des bibliothèques ainsi que le service travaux des bâtiments en régie sont organisés par périmètre géographique pour dialoguer avec les services locaux d'architecture et les directions générales des services des mairies d'arrondissement. Enfin, ces équipements sont en lien avec leurs mairies au travers de rencontres annuelles ou de communications régulières comme l'information de fermetures exceptionnelles ou la transmission de leurs programmations d'animation locale.

Suite à la communication relative à la politique culturelle de la Ville de Paris lors du Conseil de Paris des 2,3 et 4 mai 2018, le présent contrat est signé par :

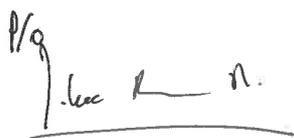
**Frédéric HOCQUARD**

Adjoint à la Maire de Paris chargé de la vie nocturne et de l'économie culturelle



**Catherine BARRATI-ELBAZ**

Maire du 12e arrondissement



**Bruno JULLIARD**

Premier adjoint à la Maire de Paris



**Véronique LEVIEUX**

Adjointe à la Maire de Paris chargée du Patrimoine



# LES ACRONYMES

## de la Ville de Paris

---

Dans les fiches actions se sont régulièrement glissés les acronymes des directions ou services de la Ville de Paris. En voici les principaux :

### Les directions de la Ville de Paris

- ▶▶▶ DAC : Direction des Affaires Culturelles
- ▶▶▶ DAE : Direction de l'Attractivité et de l'Emploi
- ▶▶▶ DCPA : Direction des Constructions Publiques et de l'Architecture
- ▶▶▶ DASES : Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé
- ▶▶▶ DASCO : Direction des Affaires Scolaires
- ▶▶▶ DDCT : Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires
- ▶▶▶ DEVE : Direction des Espaces Verts et de l'Environnement
- ▶▶▶ DJS : Direction de la Jeunesse et des Sports
- ▶▶▶ DPE : Direction de la Propreté et de l'Eau
- ▶▶▶ DPSP : Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection
- ▶▶▶ SEMAEST : Société d'Economie Mixte d'Animation Economique au Service des Territoires

### Les services de la DAC

- ▶▶▶ SDCA : Sous-Direction de la Création Artistique
- ▶▶▶ SDEAPC : Sous-Direction de l'Éducation Artistique et des Pratiques Culturelles
- ▶▶▶ SDPH : Sous-Direction du Patrimoine et de l'Histoire
- ▶▶▶ BAV : Bureau des Arts Visuels
- ▶▶▶ BBCA : Bureau du Budget et de la Coordination des Achats
- ▶▶▶ BBL : Bureau des Bibliothèques et de la Lecture
- ▶▶▶ BEAPA : Bureau des Enseignements Artistiques et des Pratiques Amateurs
- ▶▶▶ BM : Bureau de la Musique
- ▶▶▶ BS : Bureau du Spectacle
- ▶▶▶ COARC : Conservation des Œuvres d'Art Religieuses et Civiles
- ▶▶▶ DECH : Département des Édifices Culturels et Historiques
- ▶▶▶ DHAAP : Département de l'Histoire de l'Architecture et de l'Archéologie de Paris
- ▶▶▶ MT : Mission Territoires

# LES ACTEURS CULTURELS IDENTIFIÉS

## dans l'arrondissement par secteur culturel

### Soutenir et encourager la création artistique sous toutes ses formes

#### Acteurs soutenus par la ville

- ▶ Le 100ecs / Festival 12x12
- ▶ Atelier de Paris Carolyn Carlson (Festival June Events)
- ▶ Progéniture (Festival Coulée douce)
- ▶ Théâtre de l'Opprimé
- ▶ Théâtre Astral
- ▶ Théâtre de la Tempête
- ▶ Théâtre du Soleil
- ▶ Théâtre de l'Épée de Bois
- ▶ Théâtre de l'Aquarium
- ▶ Théâtre 12

#### Associations

- ▶ Cirque Ici
- ▶ Mouvance d'art

#### Autres acteurs

- ▶ Viaduc des Arts
- ▶ Ateliers de Paris

#### Autres acteurs de la politique culturelle

#### Théâtre / musique

- ▶ Espace Traversière
- ▶ Théâtre Laboratoire – E. Czerczuk
- ▶ Opéra Bastille
- ▶ Théâtre de la Camillienne

#### Galleries et lieux d'exposition

- ▶ 2.13 PM
- ▶ Graphem
- ▶ Terres d'Aligre
- ▶ La Petite Fabrique d'Art
- ▶ La Maison Rouge (Fermeture fin 2018)
- ▶ Atelier des Arts
- ▶ Art Up Deco
- ▶ Atelier Anne Leduc
- ▶ Claude Samuel
- ▶ Dobone
- ▶ Galerie 89
- ▶ Guigon
- ▶ Inma
- ▶ L'Abyssine
- ▶ L'Atelier
- ▶ L'Atelier B
- ▶ La flûte traversière
- ▶ Les peintres témoins de leur temps
- ▶ Luis Tolnay
- ▶ Marco Galerie
- ▶ Miyoko Gushiken
- ▶ Patricia Joubert
- ▶ Sakura
- ▶ Tzuri Gueta

#### Industries créatives

- ▶ Abel 14
- ▶ Créateurs de jeux vidéo
- ▶ Chambre de métiers et de l'artisanat
- ▶ Welcome City Lab
- ▶ Brûlon-Cîteaux
- ▶ Institut national des métiers d'art

#### Ecoles

- ▶ Ecole Boule

### Permettre l'accès à l'offre et aux pratiques artistiques et culturelles au plus grand nombre

#### Equipements municipaux

#### Bibliothèques/Médiathèque

- ▶ Hélène Berr
- ▶ Saint-Eloi
- ▶ Diderot

#### Conservatoire Paul Dukas

#### Ateliers des beaux-arts

- ▶ Baudelaire
- ▶ Pommard

#### Centres Paris Animation

- ▶ Bercy
- ▶ Maurice Ravel (Théâtre 12)
- ▶ Montgallet - La Ferronnerie
- ▶ Reuilly
- ▶ Villiot-Rapée
- ▶ La Maison des Ensembles

#### Associations de pratique amateur

- ▶ Delidemo
- ▶ L'apprenti musicien
- ▶ L'aire à mots
- ▶ Commune Libre d'Aligre
- ▶ Cemaforre
- ▶ Les 12 courts de minuit
- ▶ A perte de vue centre d'art
- ▶ Môm'artre
- ▶ Bolly Deewani

#### Autres acteurs de la politique culturelle

#### Cinémas

- ▶ UGC Ciné-Cité Bercy
- ▶ UGC Lyon-Bastille
- ▶ MK2 Nation
- ▶ Cinémathèque française

#### Musées

- ▶ Musée des Arts Forains
- ▶ Palais de la Porte Dorée - Musée national de l'histoire de l'immigration

#### Autres lieux

- ▶ Place des Arts
- ▶ Bercy Village
- ▶ Parc zoologique

#### Diffusion musicale (Musiques actuelles)

- ▶ Astrolabe
- ▶ AccorHotels Arena
- ▶ Supersonic
- ▶ Concrete
- ▶ Pop-Up du Label
- ▶ Pachamama
- ▶ China Club

#### Cirque

- ▶ Cirques Phénix / Pinder / Arlette Gruss

#### Festivals

- ▶ Village du cirque (2R2C)
- ▶ Festival du Cirque de demain
- ▶ Parc Floral (Pestacle, Paris jazz Festival, Festival Classique au Vert)
- ▶ We love green
- ▶ Peacock Society

#### Librairies

- ▶ Amazonie
- ▶ Atout-livre
- ▶ Charybde
- ▶ Dream's
- ▶ Dhouailly
- ▶ Expressions
- ▶ Gladieux-Autant en emporte le vent
- ▶ Khavaran
- ▶ La brèche
- ▶ La machine volante
- ▶ La Sirène
- ▶ La terrasse de Gutenberg
- ▶ L'arbre à lettres
- ▶ Le cabanon
- ▶ Le Point
- ▶ Librairie de la Voûte
- ▶ Matière à lire
- ▶ Mot à mot
- ▶ Paragraphe
- ▶ Paramètre
- ▶ Scylla
- ▶ FNAC Paris – Bercy Village

#### Disquaires

- ▶ Disques hifi Vi
- ▶ La cuve à son

### Développer l'art dans l'espace public

#### Soutenu par la Ville, intérêt local

- ▶ APDV (centre d'art)

#### Autres acteurs de la politique culturelle

- ▶ Le Terrier,
- ▶ L'Atelier
- ▶ 9<sup>ème</sup> concept (Place de la Bastille)
- ▶ My Street art Paris

### Rénover et entretenir le patrimoine parisien

- ▶ Eglise du Saint-Esprit
- ▶ Eglise de l'Immaculée Conception
- ▶ Eglise Saint-Eloi
- ▶ Eglise Notre Dame de Bercy
- ▶ Eglise Saint Antoine des Quinze Vingts
- ▶ Les Colonnes du Trône (Nation)
- ▶ Chapelle de la Fondation Eugène Napoléon
- ▶ Les Chais de Bercy
- ▶ La Colonne de Juillet et sa crypte (Bastille)
- ▶ Pavillon du Jardin d'Agronomie Tropicale
- ▶ Palais de la Porte Dorée
- ▶ Pagode du Bois de Vincennes





Contrat Culture du 12<sup>e</sup>

---

[paris.fr](http://paris.fr) • [mairie12.paris.fr](http://mairie12.paris.fr)

Mai 2018

Réalisation : Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris • Graphisme : Restez vivants !